BOUCLES DE LA MAYENNE 2019

6 AU 9 JUIN

MAYENNE

6 JUIN	7 JUIN	8 JUIN	9 JUIN
Prologue Laval	Renault St-Berthevin Changé	La Croixille Lassay-les-Châteaux	Cossé-le-Vivien Laval

les boucles de la mayenne

À suivre en direct sur la chaine L'ÉQUIPE

www.bouclesdelamayenne.fr

U
RENAULT Groupe Jean-Louis Guilmault
GROUPE LACTALIS
LAVAL agglo
LAVAL
Région PAYS de la LOIRE
Crédit Mutuel
LA MAYENNE Le Département

LEADERS

Classement général

Classement par points

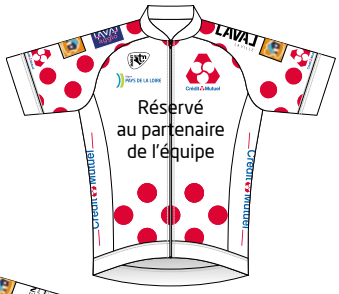

Classement meilleur grimpeur

Classement des points chauds

Classement des jeunes

VILLES D'ARRIVEE

PROLOGUE
LAVAL (Place de Hercé)

1ÈRE ÉTAPE
RENAULT ST-BERTHEVIN

CHANGÉ

2E ÉTAPE
LA CROIXILLE

LASSAY-LES-CHATEAUX

3E ÉTAPE
COSSÉ LE VIVIEN

LAVAL

SOMMAIRE

P. 03	Organisation de l'épreuve
P. 04	Règlement UCI
P. 06	Réglement des Boucles
P. 07	Palmarès
P. 08	Jeudi 6 juin 2019
P. 11	Vendredi 7 Juin 2019
P. 16	Samedi 8 Juin 2019
P. 21	Dimanche 9 Juin 2019
P. 27	Les équipes des Boucles de la Mayenne 2019
P. 28 - 29	Renault - Voitures officielles des Boucles de la Mayenne 2019
P. 29	Contacts - Boucles de la Mayenne
P. 30	Motards sécurités et divers
P. 31	Hébergement des équipes

ORGANISATION DE L'ÉPREUVE 2019

ORGANISATION TECHNIQUE

PRÉSIDENT	**Pierrick GUESNÉ**
VICE-PRÉSIDENTS	**Jocelyne LERIGET** **Thierry DENIAU**
RESPONSABLE TECHNIQUE	**Guy LERIGET**
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	**Patricia RICHARD**
TRÉSORIER GÉNÉRAL	**Emile TOURNOUR**
RÉCEPTION MÉDIAS ET PARTENAIRES	**Pierrick GUESNE** **Anita MORIN**
SÉLECTION DES ÉQUIPES	**Cédric GARNIER** **Guy LERIGET**
HÉBERGEMENT	**Jocelyne LERIGET** **Patrick ROCHER**
COMMUNICATION	**Pierrick GUESNÉ** **Jean Luc SAVARY**
CARAVANE PUBLICITAIRE	**Michel FOUCHER**
RESPONSABLES PARC VÉHICULES RENAULT	**Gérard COUGÉ** **Jean-Paul OGER**
DÉPARTS - ARRIVÉE RELATION TECHNIQUE	**Guy LERIGET** **Jean-Luc MINETTE**
MONTAGE DES SITES DÉPARTS	**Patrick LEBLANC** **Gilbert DALIBARD**
MONTAGE DES SITES ARRIVÉES	**Michel PLANCHAIS** **Dominique BOUHOUR** **André PINEAU**
ARRIVÉES - CIRCUIT FINAL	**Dominique BOUHOUR**
SÉCURITÉ ROUTIÈRE SECURITE SIGNALEURS	**Michel DAUVERNE** **Michel DAUVERNE** **Jean-Luc MINETTE**
SÉCURITÉ MOTARDS	**Alain BRAULT**
TÉLÉVISION / GRAND ÉCRAN	**Jean-Paul OGER**
LIAISON RADIO ÉCHAPPÉE	**Jean-Paul OGER**
MÉDIAS / TÉLÉVISIONS	**Pierrick GUESNÉ** **Guy LERIGET**
INTERNET / PRESSE	**Jean-Luc SAVARY** **Maxime LEBIGOT**
CLASSEMENT	**votrecourse.com**
INTERNET-PHOTO FINISH	**Cédric FONTENEAU**
PODIUM V.I.P	**Arlette COUTARD**
VILLAGE ET POINT CAFÉ	**Joaquim CHAUSSÉE**
DIVERS REPAS	**Patrick ROCHER**
SOIRÉE DU DIMANCHE	**Anita MORIN**
FLÉCHAGE / DÉFLÉCHAGE DES PARCOURS	**Jérome POINTEAU** **Francis ARCANGER**
SIGNALISATIONS DIVERSES SUR LES PARCOURS	**Michel PIAU** **Jean COQUET**
CAMION PHOTOCOPIEURS	**Émile TOURNOUR**

LE SERVICE MÉDICAL

MÉDECIN	**Jean-Noël BANCHEREAU**
AMBULANCES	**Ambulances BELLANGER**

LES OFFICIELS

PRÉSIDENT DU JURY	**Claudio SICLARI**
ASSISTANT / INTERPRÈTE	**Henri PECQUENARD**
COMMISSAIRE 1 COMMISSAIRE 2	**Jacky VERDENET** **Sven CALUS**
JUGE À L'ARRIVÉE	**Morgane GARNIER**
CHRONOMÉTREUR 1 CHRONOMÉTREUR 2	**Lionel CARADEC** **Nicolas LE TALLEC**
COMMISSAIRE MOTO 1 COMMISSAIRE GRIMPEURS	**Gérald LEFEVRE**
COMMISSAIRE MOTO 2 COMMISSAIRE POINTS CHAUDS	**Ludovic JOUAN**
ARBITRE RÉGULATEUR MOTO	**Daniel PLANCHENAULT**
ARBITRE BALAI	**Jean-Louis BRETON** **Monique MORLIER**
CLASSEMENTS	**Patricia RICHARD**

ANIMATIONS

LIAISONS RADIO	**L'ÉCHAPPÉE**
ANIMATEUR SPEAKER 1 ANIMATEUR SPEAKER 2 ANIMATEUR SPEAKER 3 OUVERTURE	**Daniel MANGEAS** **Nicolas LEBRETON** **Hervé MANGEAS**
ANIMATEUR PARTENAIRES	**Loïc DROUARD**
MOTO 1 INFORMATION MOTO 2 INFORMATION	**Gérard LE CORRE** **Anthony MOLLE**
MOTO ARDOISIER	**Phillipe MORIN**
MOTO PHOTOGRAPHE	**Jean-Luc SAVARY**
MOTO PRESSE	**COURRIER de la Mayenne**
MOTO PRESSE	**France BLEU Mayenne**
MOTO PRESSE	**OUEST France**
MOTO TÉLÉVISION MOTO TÉLÉVISION MOTO TÉLÉVISION	**Equipe TV** **Equipe TV** **Equipe TV**
MOTO TÉLÉVISION	**France 3 Pays de la Loire**

SÉCURITÉ

8 MOTARDS	**GENDARMERIE**
16 MOTARDS	**Boucles de la Mayenne**

VOITURE BALAI

CAR TOURISME	**STAO**
COMMISSAIRE BALAI	**Monique MORLIER**

AFFILIATION F.F.C

POCC BOUCLES DE LA MAYENNE

ARTICLE 1. Organisation

L'épreuve **« Les Boucles de la Mayenne »** est organisée par le POCC Boucles de la Mayenne **(Pégase Organisation Courses Cyclistes Boucles de la Mayenne,** 74 rue de la Batellerie 53810 CHANGE, France
+33 2 43 53 64 07 - +33 6 64 87 01 45 - jo.leriget53@gmail.com) sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI). Elle se déroule du jeudi 6 Juin au dimanche 9 Juin.

ARTICLE 2. Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Hommes Élite (ME) et Hommes U23 (MU). Elle est inscrite au calendrier UCI Europe Tour en classe 2.1 et attribue les points suivants selon l'article 2.10.031 du règlement de l'UCI :
• au classement général individuel : 125-85-70-60-50-40-35-30-25-20-15-10-5-5-5-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3 points aux 25 premiers coureurs classés.
• aux vainqueurs des étapes : 14-5-3 points aux 3 premiers coureurs classés.
• au porteur du maillot de leader à chaque étape : 3 points.

ARTICLE 3. Participation

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement de l'UCI, l'épreuve est ouverte aux :
- équipes UCI ProTeam (50% max)
- équipes continentales professionnelles UCI
- équipes continentales UCI
- équipes nationales.
Conformément à l'article 2.2.003 du règlement de l'UCI, le nombre de coureurs par équipe minimum est de 4 et maximum de 6.

ARTICLE 4. Permanence

La permanence d'accueil se tient le jeudi 6 juin 2019 à partir de 11h :
Salle Polyvalente, Place de Hercé, 53000 LAVAL. La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes licenciés se fait de 13h30 à 15h45. La réunion des Directeurs Sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des membres du Collège des commissaires, est fixée à 16h à la permanence de l'organisation (Salle Polyvalente, Place de Hercé, 53000 LAVAL)
La réunion des chauffeurs « voiture et moto », est fixée à vendredi 10h15, samedi 11h00 et dimanche 11h00.

ARTICLE 5. Ordre de départ du prologue

Pour le prologue, les départs sont donnés de 1'en 1' (1er départ à 18h45) dans l'ordre de rotation établi par la direction de l'épreuve en accord avec les responsables d'équipes et le Jury des commissaires.

ARTICLE 6. Radio-Tour

Les informations course sont émises sur la fréquence de 157,5750 MHz.

ARTICLE 7. Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la société l'Échappée avec 4 véhicules (3 voitures et 1 moto).

ARTICLE 8. Incidents de Course dans les trois derniers kilomètres

Les articles 2.6.027 et 2.6.028 du règlement UCI ne sont pas applicables en cas d'arrivée au sommet.

ARTICLE 9. Délais d'arrivée

En fonction des caractéristiques des étapes, les délais d'arrivée ont été fixés à :
Pour la 1er, 2ème et 3ème étape : 10%
Conformément à l'article 2.6.032 du règlement de l'UCI, en cas exceptionnels uniquement, imprévisibles et de force majeure, le collège des commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur. Dans le cas où les coureurs hors délais sont repêchés par le collège des commissaires, ils se verront retirer l'équivalent des points attribués au vainqueur de cette même étape à leur classement général individuel par points même si leur capital en points à ce classement devenait négatif.

ARTICLE 10. Classements

• Classement général individuel au temps "Conseil départemental La MAYENNE" Maillot jaune.
Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans le prologue et chacune des 3 étapes en tenant compte des bonifications et pénalisations suivant l'article 2.6.014 du règlement de l'UCI. Conformément à l'article 2.6.015, en cas d'égalité au classement général individuel au temps, les fractions de secondes enregistrées lors du prologue sont réincorporées dans le temps total pour départager les coureurs ex aequo, en cas d'égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

• Classement par points "Magasins U " Maillot vert. Un classement par points est établi par l'addition des points obtenus dans le prologue et chacune des 3 étapes, ainsi que dans les sprints intermédiaires suivant l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI. Il est attribué :
Pour le prologue : 10-9-8-7-6-5-4-3-2-1 points aux 10 premiers coureurs classés
Pour les 3 étapes en lignes : 25-20-16-14-12-10-9-8-7-6-5-4-3-2-1 points aux 15 premiers coureurs classés. A chaque sprint intermédiaire : 6-4-2-1 points aux 4 premiers coureurs
Conformément à l'article 2.6.017 du règlement UCI, en cas d'ex æquo au classement général individuel aux points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage
1. Nombre de victoires d'étapes
2. Nombre de victoires dans les sprints bonifications comptant pour le classement général aux points
3. Classement général individuel au temps.

• Classement du Meilleur Grimpeur " CREDIT MUTUEL " Maillot à pois. Un classement du meilleur grimpeur est dispute sur l'ensemble des côtes dans les 3 étapes et suivant l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI. Il est attribué les points suivants dans chacune des côtes :
- côtes de 2ème catégorie : 6-4-2-1 points aux 4 premiers coureurs
- côtes de 1er catégorie : 8-6-4-2-1 points aux 5 premiers coureurs. Un classement général est établi par l'addition des points obtenus sur l'ensemble des cols ou côtes.
Conformément à l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI,en cas d'ex aequo au classement général individuel du meilleur grimpeur, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :
1. nombre de premières places dans les côtes de 1ère catégorie ;
2. nombre de premières places dans les côtes de 2ème catégorie ;
3. classement général final au temps.

• Classement des Jeunes "RENAULT" Maillot blanc.L'âge des coureurs disputant ce classement sera déterminé par le comité d'organisation et le Collège des commissaires lors de la réunion des directeurs sportifs.

• Classement des Points Chauds «Transports MORIN» Maillot bleu - MAILLOT NON PORTE EN COURSE. Un classement des points chauds est établi par l'addition des points dans chacune des 3 étapes lors des sprints intermédiaires. Il est attribué:
A chaque sprint intermédiaire : 5-3-2-1 points aux 4 premiers coureurs. Conformément à l'article 2.6.017 du règlement UCI, en cas d'ex æquo au classement général individuel aux points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage
1. Nombre de victoires dans les sprints points chauds
3. Classement général individuel au temps.

• Prix de la combativité
A chaque étape en ligne, le prix de la combativité récompense le coureur le plus généreux dans l'effort et manifestant le meilleur esprit sportif, désigné par un jury présidé par le directeur de l'épreuve, doit se présenter au podium protocolaire, après son arrivée, pour recevoir son prix

• Classement par Equipes "Conseil Régional des PAYS DE LA LOIRE" Conformément à l'article 2.6.016 du règlement UCI, le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois meilleurs temps de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape. Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :
1. Nombre de premières places dans le classement par équipes du jour
2. Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour etc...
S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.
• Port des Maillots
Conformément à l'article 2.6.018 du règlement UCI, le leader de chaque classement est tenu de revêtir le maillot distinctif correspondant.
Si un coureur est en tête de plusieurs classements, l'ordre de priorité des maillots distinctifs est le suivant :
1) Classement Général aux Temps **Conseil départemental La MAYENNE**
2) Classement Général aux **Points Magasins U**
3) Classement du Meilleur **Grimpeur CREDIT MUTUEL**
4) Classement du Meilleur jeune **RENAULT**
5) Classement des Points Chauds **Transports MORIN** MAILLOT NON PORTE EN COURSE

6) Maillot rose du vainqueur d'étape **Ville étape** MAILLOT NON PORTE EN COURSE
L'organisateur impose à un autre coureur, classé en ordre utile, le port du maillot non revêtu par le leader si ce leader est leader de plusieurs classements dans l'ordre précisé ci-dessus. Toutefois, si ce coureur doit porter son maillot de champion du monde, de champion national ou le maillot de leader d'une coupe, d'un circuit, d'une série ou d'un classement UCI, il portera ce maillot. A l'issu du prologue, afin de satisfaire les partenaires de l'organisation l'ensemble des maillots de leaders seront remis. Merci de rester attentif si vos coureurs sont bien placés lors du prologue.

ARTICLE 11. Bonifications - Reports

Des bonifications en temps (reportées uniquement au classement général individuel) sont attribuées dans toutes les étapes disputées en ligne (art. 2.6.014) :
Elles concernent les sprints bonifications et l'arrivée. L'attribution de ces bonifications est la suivante :
1°) A chaque sprint bonification, il est attribué respectivement **3"**, **2"** et **1"** aux 3 premiers coureurs classés.
2°) A l'arrivée des 3 étapes disputé en ligne, il est attribué respectivement **10"**, **6"** et **4"** aux 3 premiers coureurs classés.

ARTICLE 12. Contrôle Antidopage

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage Française, s'applique conformément aux dispositions de la loi Française. Le contrôle antidopage a lieu pour chacune des étapes dans le camping-car RAPIDO.

ARTICLE 13. Liste des prix et primes

ARTICLE 14. Protocole

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter quotidiennement au protocole :
- Le vainqueur de l'étape
  Maillot rose
- Le leader du classement général individuel
  Maillot jaune « La Mayenne »
- Le leader du classement par point
  Maillot vert « Magasins U »
- Le leader du classement de meilleur grimpeur
  Maillot à pois « Crédit Mutuel »
- Le leader du classement de meilleur jeune
  Maillot blanc « Renault »
- Le leader du classement des sprints points chauds, Maillot bleu « Transports MORIN »
- Le plus combatif de l'étape
  Trophée « Crédit Mutuel »
- Le vainqueur du 1er SI Km 53 « Rillettes Gorronnaises » Chèque « Rillettes Gorronnaises »
- Le vainqueur du 2ème SI « Duc de Mayenne »
  Chèque « Duc de Mayenne » Ils se présenteront dans un délai de 5 minutes après leur arrivée sur le podium RENAULT.

Lors de l'arrivée finale à Laval, les 3 premiers du classement général devront se présenter au protocole dans les 5 mn. L'équipe lauréate du classement par équipe (coureurs et le directeur sportif) devra se présenter au protocole sur le podium RENAULT, 20 minutes après l'arrivée pour recevoir diverses récompenses.

ARTICLE 15. Pénalités

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

ARTICLE 16. Environnement

« Les Boucles de la Mayenne » mettent en place une ZONE PROPRE de collecte destinées à la récupération des déchets à la suite de la zone de ravitaillement sur une longueur d'environ 400 mètres. Les coureurs seront invités à se débarrasser de leurs déchets pendant la traversée de cette zone, le ramassage et le nettoyage seront assurés par la société « MAISON et SERVICES » de Changé. Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 17. Droits à l'image

Afin de permettre la diffusion et la promotion des « Boucles de la Mayenne » la plus large possible, chaque groupe sportif, et en conséquence chacun des coureurs qui le composent, reconnait que sa participation à l'épreuve autorise l'organisateur et ses ayants-droit ou ayants cause à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, biographie et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre des « Boucles de la Mayenne » de même que la/les marque(s) des équipementiers et sponsors, sous toute forme, surtout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales sans aucune limitation autre que celles visées ci-après, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée à ces exploitations par les dispositions législatives ou règlementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Cependant, l'organisateur, lorsqu'il autorisera un tiers à utiliser des images de l'épreuve a des fins publicitaires ou promotionnelles, n'autorisera pas ce tiers à utiliser le nom, la voix, l'image, la biographie ou la prestation sportive d'un coureur non plus que la marque de son sponsor ou équipementier en vue d'une association directe ou indirecte entre ce coureur, la marque de son sponsor ou équipementier et le produit, le service, la marque ou le nom commercial du dit tiers sans l'autorisation expresse du coureur, sponsor ou équipementier concerné. De même, à l'exception des livres, photos, B.D, sous toute forme d'édition, des vidéo cassettes, CD-ROM, DVD ou plus généralement de tous vidéogrammes ou vidéo disques, sur quelque support et format que ce soit dont le sujet porte en tout ou partie sur « Les Boucles de la Mayenne », des posters, affiches, carnets de route, carnets de signatures, cartes, programmes officiels relatifs aux « Boucles de la Mayenne », l'organisateur n'exploitera pas et n'autorisera pas l'exploitation de l'image individuelle d'un coureur dans le cadre de la commercialisation des produits dérivés dits de marchandisage.

PLACE	PROLOGUE	CLASSEMENT 1ÉRE ÉTAPE	CLASSEMENT 2ÉME ÉTAPE	CLASSEMENT 3ÉME ÉTAPE	CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL	CLASSEMENT MAILLOT VERT PAR POINTS	CLASSEMENT MAILLOT À POIS GRIMPEUR	CLASSEMENT MAILLOT BLANC JEUNE	CLASSEMENT SPRINT T- I MAILLOT BLEU	CLASSEMENT PAR ÉQUIPE
	3 760 € / 20	7 710 € / 20	7 710 € / 20	7 710 € / 20	13 485 € / 20	1 829 € / 5	1 829 € / 5	1 829 € / 5	1 829 € / 5	4 000 € / 3
1	1 490 €	3 060 €	3 060 €	3 060 €	5 350 €	762 €	762 €	762 €	762 €	2 000 €
2	730 €	1 550 €	1 550 €	1 550 €	2 690 €	457 €	457 €	457 €	457 €	1 300 €
3	370 €	760 €	760 €	760 €	1 335 €	305 €	305 €	305 €	305 €	700 €
4	185 €	385 €	385 €	385 €	670 €	229 €	229 €	229 €	229 €	
5	155 €	315 €	315 €	315 €	550 €	76 €	76 €	76 €	76 €	
6	115 €	225 €	225 €	225 €	400 €		**TOTAL DES PRIX**		**51 691 €**	
7	115 €	225 €	225 €	225 €	400 €					
8	80 €	155 €	155 €	155 €	275 €	**1ER SPRINT - KM : 53 BONIFICATION**		**2ÉME SPRINT BONIFICATION**		
9	80 €	155 €	155 €	155 €	275 €					
10	40 €	80 €	80 €	80 €	140 €	**540 €**		**540 €**		**1 080 €**
11	40 €	80 €	80 €	80 €	140 €	1ère étape 180 €		1ère étape 180 €		
12	40 €	80 €	80 €	80 €	140 €	2ème étape 180 €		2ème étape 180 €		
13	40 €	80 €	80 €	80 €	140 €	3ème étape 180 €		3ème étape 180 €		
14	40 €	80 €	80 €	80 €	140 €			**Combativité / jour**		
15	40 €	80 €	80 €	80 €	140 €	**0 €**		**540 €**		**540 €**
16	40 €	80 €	80 €	80 €	140 €			1ère étape 180 €		
17	40 €	80 €	80 €	80 €	140 €			2ème étape 180 €		
18	40 €	80 €	80 €	80 €	140 €			3ème étape 180 €		
19	40 €	80 €	80 €	80 €	140 €			**Total des primes**		**1 620 €**
20	40 €	80 €	80 €	80 €	140 €	**TOTAL DES PRIX ET PRIMES**				**53 311 €**

EPREUVE « UCI » CLASSE 1

LES ÉTAPES

1er JOUR : PROLOGUE DE 4,5 Km
2ème JOUR : ÉTAPE EN LIGNE 183 Km
3ème JOUR : ÉTAPE EN LIGNE 179 Km
4ème JOUR : ÉTAPE EN LIGNE 173 Km

LES BONIFICATIONS

1ère étape 183 Km	km 53,5	km 148	3" 2" 1"
2ème étape 179 Km	km 52,5	km 145,7	3" 2" 1"
3ème étape 173 Km	km 55,8	km 132,8	3" 2" 1"
ARRIVÉE DES 3 ÉTAPES			10" 6" 4"

CLASSEMENT GÉNÉRAL

MAILLOT JAUNE : CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Suivant règlement U.C.I

CLASSEMENT AUX POINTS

MAILLOT VERT : MAGASINS « U »
Suivant règlement U.C.I et F.F.C
Barème classement par points :
- Prologue : aux 10 premiers
  10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1
- Les 3 étapes en ligne : aux 15 premiers
  25 - 20 - 16 - 14 - 12 - 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1

Les Sprints intermédiaires sur les étapes en ligne, attribution des points aux 4 premiers coureurs :

1ère étape : 176 Km	km 53,5	km 148	6-4-2-1
2ème étape : 172 Km	km 52,5	km 145,7	6-4-2-1
3ème étape : 173 Km	km 55,8	km 132,8	6-4-2-1

CLASSEMENT MEILLEUR GRIMPEUR

MAILLOT A POIS : CRÉDIT MUTUEL
Suivant règlement U.C.I et F.F.C
Attribution des points comptant pour ce classement
Grimpeurs des côtes 2èmes catégorie aux 4 premiers

6 Pts	4 Pts	2 Pts	1 Pt

Grimpeurs des Monts 1ère catégorie aux 5 premiers

8 Pts	6 Pts	4 Pts	2 Pts	1 Pt

CLASSEMENT Sprints Points Chauds

MAILLOT BLEU : Transports MORIN
Suivant règlement U.C.I et F.F.C
Attribution des points comptant pour ce classement aux 4 premiers coureurs.

5 Pts	3 Pts	2 Pts	1 Pt

CLASSEMENT MEILLEUR JEUNE

MAILLOT BLANC : RENAULT
Suivant règlement U.C.I et F.F.C
Ce classement est réservé aux jeunes coureurs.
L'âge sera determiné par le comité de jury et annoncé à la réunion des directeurs sportifs classement général individuel en temps.

CLASSEMENT PAR ÉQUIPE

TROPHÉE : CONSEIL REGIONAL
Suivant règlement U.C.I et F.F.C

OBLIGATION DU COUREUR
TOUT COUREUR CONFIRMÉ LEADER DANS UN DES CLASSEMENTS ANNEXES DEVRA SE RENDRE IMPÉRATIVEMENT AU PODIUM RENAULT POUR LA REMISE DES MAILLOTS. AU FINAL, LES 3 PREMIERS DU CLASSEMENT GÉNÉRAL DEVRONT SE PRÉSENTER AU PODIUM DANS LES 5 MN. L'ÉQUIPE LAURÉATE CLASSEMENT PAR ÉQUIPE DEVRA SE PRÉSENTER DANS LES 20 MN.

AUCUN DES MAILLOTS NE SERA CUMULÉ
dans le cas d'une place possible dans les trois premiers de ces différents classements, il sera nécessaire de se renseigner au podium avant votre départ pour l'hébergement .

REMISE DES MAILLOTS AU PROLOGUE
POUR SATISFAIRE LES PARTENAIRES, ET QUE TOUS LES MAILLOTS DE LEADER SOIENT REMIS LA DISTRIBUTION SE FERA COMME SUIT :

JAUNE :	1er
VERT :	2ème
BLANC A POIS ROUGES :	3ème
BLEU :	4ème
BLANC :	1er ou 2ème jeune

LES COUREURS DEVRONT RESPECTER LA ZONE PROPRE A LA SUITE DU RAVITAILLEMENT. NOUS LES REMERCIONS À L'AVANCE

A CHAQUE DÉPART D'ÉTAPE, LES COUREURS PORTANT UN MAILLOT DE LEADER DEVRONT SE GROUPER SUR LA PREMIÈRE LIGNE.

UN MAILLOT BLEU SERA REMIS CHAQUE JOUR AU LEADER DU CLASSEMENT POINTS CHAUDS
Il ne sera pas porté en course

UN MAILLOT ROSE SERA REMIS À CHAQUE VAINQUEUR D'ÉTAPE.
Il ne sera pas porté en course

PALMARÈS DES 44 ÉDITIONS

Vainqueur de la 1er étape Gorron 2018

Vainqueur de la 2ème étape Pré en Pail 2018

Vainqueur de la 3ème étape Laval 2018

Vainqueur des Boucles de la Mayenne 2018

PALMARÈS		
1975	A. MESLET	Professionnel
1976	P. TESTIER	
1977	P. GUAY	
1978	M. GOMEZ	Professionnel
1979	M. MADIOT	Professionnel
1980	S. COQUELIN	
1981	R. TREMBLAY	
1982	S. COQUELIN	
1983	H. GRAIGNIC	Professionnel
1984	S. COQUELIN	
1985	H. KRASNIAK	
1986	G. LERAY	
1987	P. DALIBARD	Professionnel
1988	L. BEZAULT	Professionnel
1989	P. DALIBARD	Professionnel
1990	J.C. ROBIN	Professionnel
1991	P. BASSET	
1992	P. HERVE	Professionnel
1993	D. DERIQUE	Professionnel
1994	G. BIGOT	
1995	S. CONAN	Professionnel
1996	D. DELRIEU	Professionnel
1997	C. THEBAULT	Professionnel
1998	M. LOCATELLI	Professionnel
1999	S. PETILLEAU	Professionnel
2000	S. PETILLEAU	Professionnel
2001	A. CHAUVEAU	
2002	F. BICHOT	Professionnel
LES BOUCLES PASSENT PROFESSIONNELLES		
2003	S. GUTTINGER	Suisse
2004	S. DURET	France
2005	A. KUSCHYNSKI	Biélorussie
2006	K. FUKUSHIMA	Japon
2007	N. VOGONDY	France
2008	F. BICHOT	France
2009	J. TOMBAK	Estonie
2010	J. GALLAND	France
2011	J. CASPER	France
2012	L. PICHON	France
2013	D. VEILLEUX	Canada
LES BOUCLES PASSENT EN CLASSE 1		
2014	S. ROSSETTO	France
2015	A. TURGIS	France
2016	B. COQUARD	France
2017	M. VAN DER POEL	Pays-Bas
2018	M. VAN DER POEL	Pays-Bas

PROLOGUE PLACE DE HERCE LAVAL / LAVAL 4,5 KMS

08h30 Ouverture de la Permanence Salle Polyvalente, Place de Hercé.
10h30 Réception des officiels Salle Polyvalente, Place de Herce.
12h00 Repas des bénévoles , des officiels Salle Polyvalente Place de Hercé.
13h30 Remise des dossiers aux directeur sportifs
14h00 Rassemblement des équipes sur le Parking Place de Hercé face à la Salle Polyvalente. La course sera couverte par les radios internes à l'organisation, à prendre à la voiture L'ÉCHAPPÉE, Parking voitures des invités : Place de Herce.
15h30 Clôture de la remise des dossiers aux directeurs sportifs
16h00 Réunion des directeurs sportifs Salle Polyvalente.

17h15 Sécurité : tous les agents de sécurité à leur poste
Ambulances :
1 Ambulance Parking d'Avesnières
1 Ambulance et un médecin sur la ligne d'arrivée
17h30 Début de la fermeture du circuit pour toutes les voitures hors Boucles de la Mayenne.
17h45 Fermeture du circuit à la circulation. Ouverture pour la reconnaissance des coureurs.

18h45 Premier départ sur le Parvis de la Salle Polyvalente, puis toutes les minutes. L'arrivée sera jugée rue Douanier Rousseau.
20h57 Arrivée du dernier coureur
21h00 PROTOCOLE podium RENAULT, Place de Hercé. Présence indispensable de tous les leaders (sous peine de sanctions).
Contrôle médical camping-car à proximité de l'arrivée.
Permanence, classement à la Salle Polyvalente Place de Hercé.
Salle de presse à la Salle Polyvalente.
21h45 Repas des officiels et de l'organisation

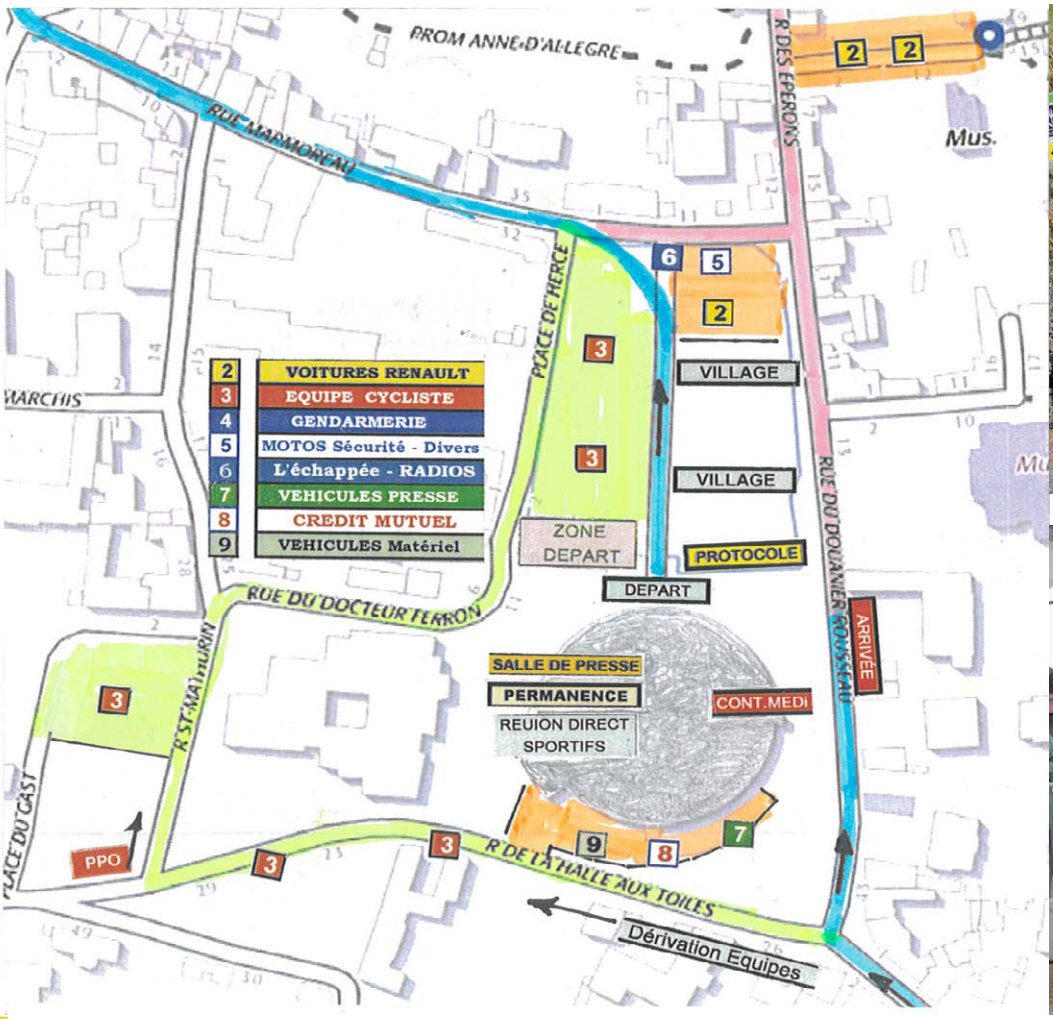

HORAIRES DU PROLOGUE

PROLOGUE LAVAL / LAVAL 4,5 KMS

PERMANENCE :	**13h30**	PLACE DE HERCÉ - LA SALLE POLYVALENTE
	14h00	RASSEMBLEMENT DES ÉQUIPES PLACE DE HERCÉ
	15h30	FIN DE LA REMISE DES DOSSIERS POUR LES ÉQUIPES
DIRECTEURS SPORTIFS :	**16h00**	RÉUNION des Directeurs Sportifs SALLE POLYVALENTE
	17h45	OUVERTURE DU CIRCUIT aux coureurs pour la reconnaissance
1er DÉPART :	**18h45**	SUR LE PARVIS DE LA SALLE POLYVALENTE

[Horaire calculé à 45 Kms de moyenne et sur 21 équipes de 6 = 126 coureurs]

KILOMÉTRAGE			ITINÉRAIRE			HORAIRE	
KM	Fait	A Faire	RUES			Premier Coureur	Dernier Coureur
	0	4.5	**DÉPART**	**PLACE DE HERCÉ**		18 h 45	20 h 51
	0	4.5	PLACE DE HERCÉ	TOUT DROIT			
0.1	0.1	4.4	RUE MARMOREAU	GAUCHE			
0.2	0.3	4.2	PLACE HARDY DE LEVARÉ	DROITE			
	0.3	4.2	RUE DES FOSSÉS	TOUT DROIT			
0.3	0.6	3.9	RUE CARDINAL SUHARD	GAUCHE	**DANGER VIRAGE**	18 h 46	20 h 52
0.3	0.9	3.6	RUE DE NANTES	GAUCHE			
	0.9	3.6	PLACE MADELEINE L. PORTEMER	TOUT DROIT	**ROND POINT**		
0.4	1.3	3.2	RUE DU GUÉ D'ORGER	TOUT DROIT		18 h 47	20 h 53
0.4	1.7	2.8	RUE DU PONCEAU	GAUCHE			
1.2	2.9	1.6	RUE J.JAMEAU	DROITE		18 h 49	20 h 55
0.2	3.1	1.4	QUAI D'AVESNIÈRES	GAUCHE - GAUCHE	**DANGER VIRAGE**		
0.8	3.9	0.6	RUE HYDOUZE	GAUCHE		18 h 50	20 h 56
0.3	4.2	0.3	RUE D'AVESNIÈRES	DROITE		18 h 51	20 h 57
0.2	4.4	0.1	RUE DOUANIER ROUSSEAU	DROITE			
0.1	4.5	0	**ARRIVÉE**	RUE DOUANIER ROUSSEAU - PLACE DE HERCÉ		18 h 51	20 h 57

DÉVIATION DES DIRECTEURS SPORTIFS : RUE D'AVESNIÈRES TOUT DROIT, RUE DE LA HALLE AUX TOILES, DROITE RUE SAINT-MATHURIN, DROITE RUE DU DOCTEUR FERRON, PLACE DE HERCÉ.

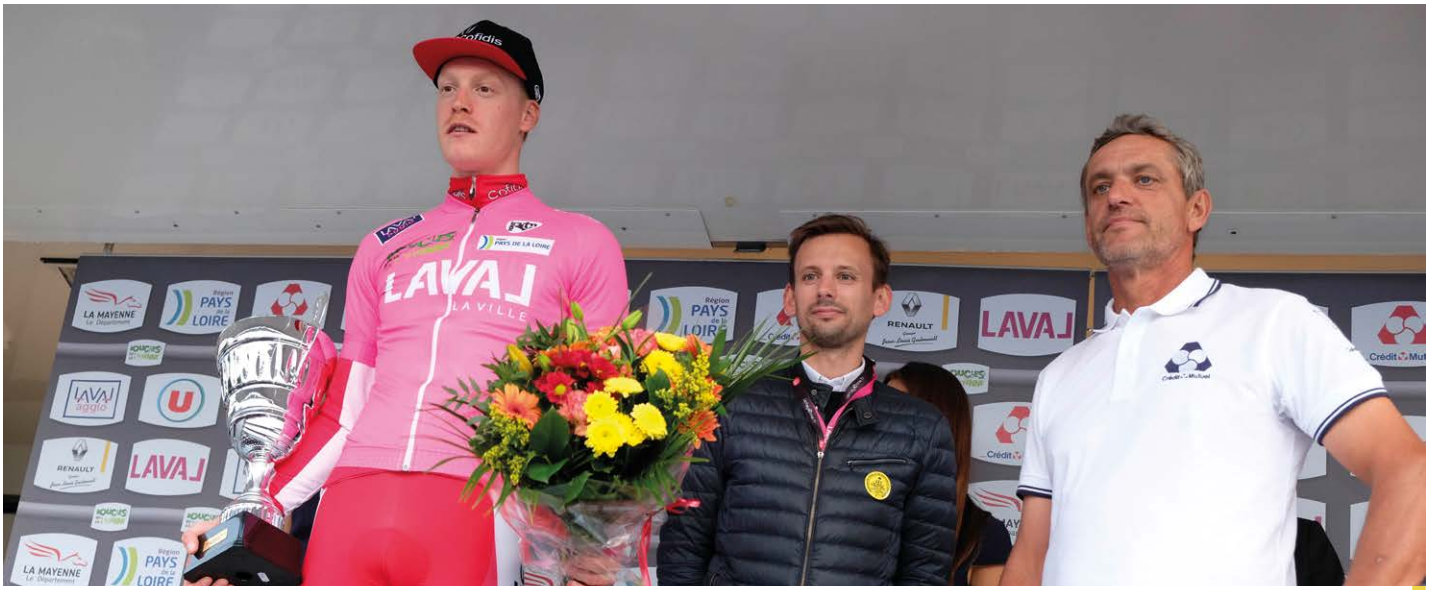

PARCOURS ET PROFIL DU PROLOGUE

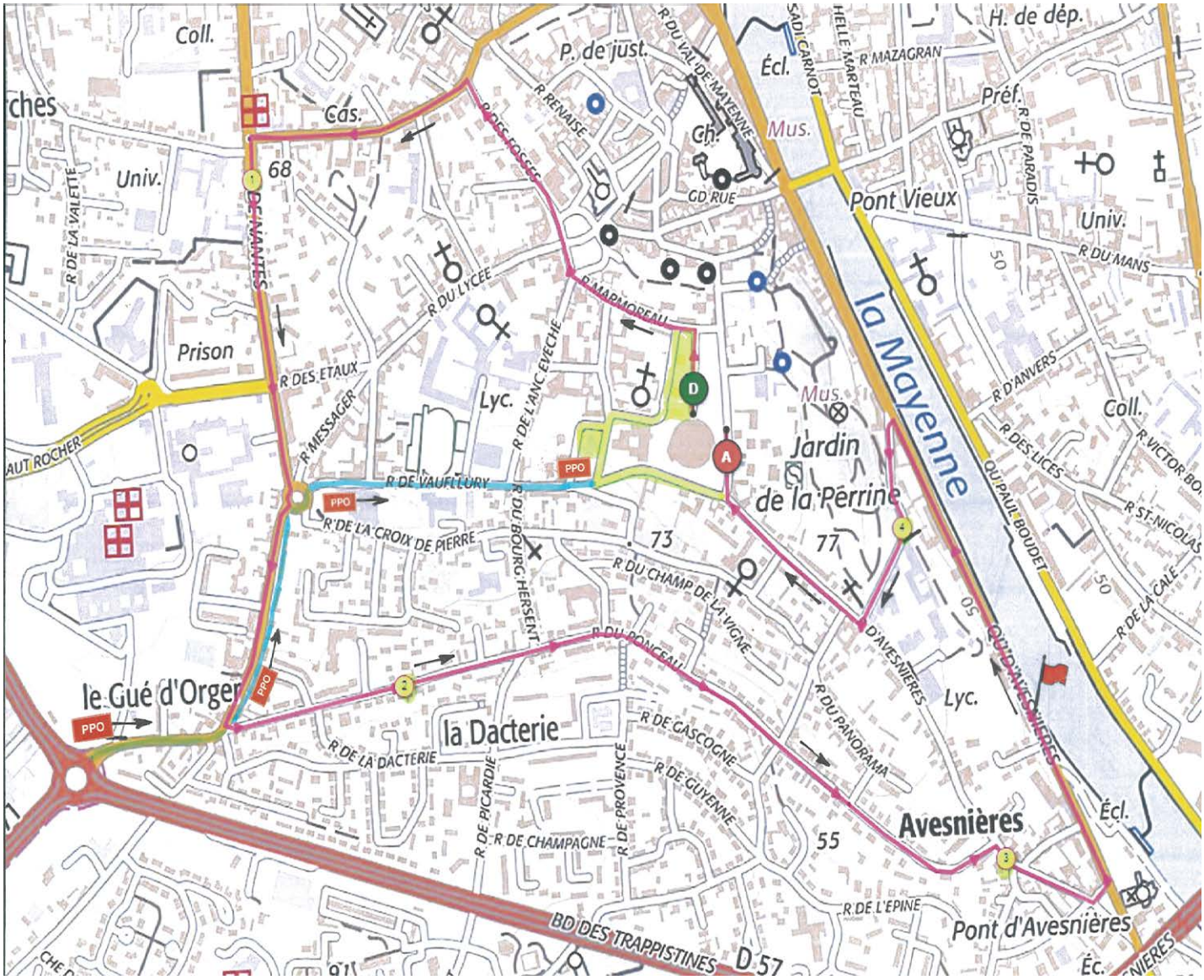

PROFIL PROLOGUE

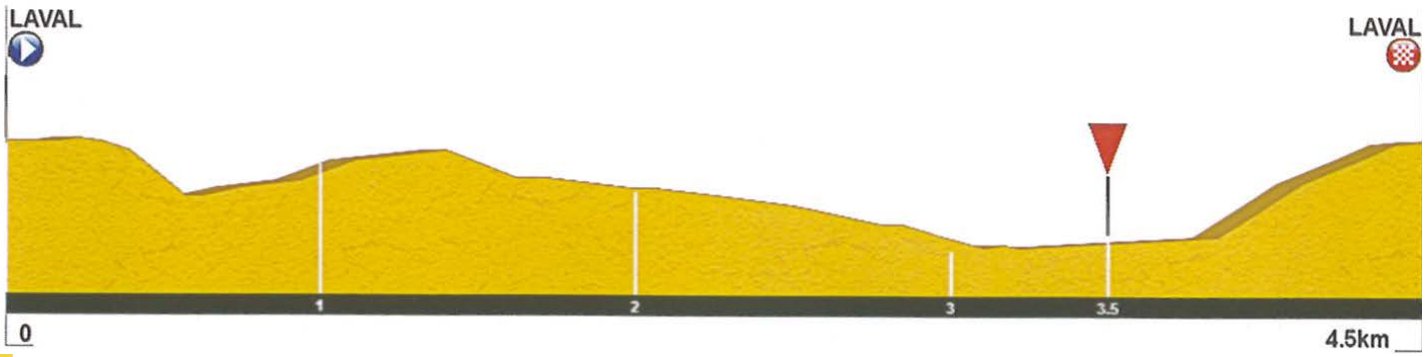

VENDREDI 7 JUIN 2019

1ERE ETAPE EN LIGNE 183 KMS

CONCESSION RENAULT SAINT-BERTHEVIN / CHANGÉ
DÉPART CONCESSION RENAULT SAINT-BERTHEVIN

08h00 Ouverture de la permanence CONCESSION RENAULT : AVENUE DE PARIS SAINT BERTHEVIN.
08h45 Réception de la Caravane Publicitaire : AVENUE DE PARIS, SAINT BERTHEVIN.
09h30 Réception des voitures RENAULT et MOTARDS CONCESSION RENAULT : AVENUE DE PARIS, SAINT BERTHEVIN.
10h15 Briefing des chauffeurs voitures RENAULT et des MOTARDS : CONCESSION RENAULT.
10h10 Départ de la Caravane Publicitaire : traversée de la concession et sortie BOULEVARD LOUIS ARMAND.
10h30 Réception des équipes Concession RENAULT : AVENUE DE PARIS, SAINT-BERTHEVIN.
11h00 Repas des officiels et de l'encadrement des équipes : HALL RENAULT.
11h00 Présentation des équipes et signatures de départ : PODIUM FDJ.
11h50 Tous les chauffeurs de véhicules et motos en position pour le départ.
12h05 Appel des coureurs, les maillots de LEADER devront se présenter sur la 1ère ligne.
12h10 Départ fictif devant le Hall RENAULT, vers l'Huisserie (distance neutralisée 8,7 kms).
12h30 Départ réel , sur D910 l'huisserie - La Gaudrairie - Direction Entrammes.

ARRIVEE : CHANGE - ROUTE DE NIAFLES

15h15 Passage de la Caravane Publicitaire rues : R.Fouillet - rue du Centre - Charle de Gaulle - Entrée sur le circuit - rue Esculape - Route de Niafles - 1er passage sur la ligne d'arrivée.
15h30 Passage de la Caravane Publicitaire rue Berthe Marcou, 2ème passage rue de l'Esculape, route de Niafles - 2ème passage sur la ligne d'arrivée et stationnement rue de la Brique.
16h15 Passage de la course : Mêmes rues que la caravane et 1er passage sur la ligne d'arrivée.
16h33 2ème passage sur la ligne d'arrivée.
16h51 3ème passage et ARRIVÉE.
DÉVIATION des voitures et motos Boucles : 150 m avant la ligne d'arrivée côté gauche.
Les voitures et motos point rouge à droite 100 m après la ligne d'arrivée.
Déviation des voitures Directeurs Sportifs : 1er Rond Point après la Mayenne à droite 700m avant l'arrivée - rue Esculape - jusqu'au 2ème rond point - Gauche rue des Manouvriers
17h00 PROTOCOLE Podium Renault, route de Niafles - Bd des Manouvriers.
Contrôle Médical Camping-car : DERRIÈRE LE PODIUM PORTIQUE, route de Niafles.
Permanence : Hall entreprise ARCOGEST.
Salle de presse : Hall entreprise ARCOGEST.
Vin d'honneur : Esplananade de la salle des Ondines, côté parc.
19h30 Repas des officiels et de l'organisation Salle des Ondines.

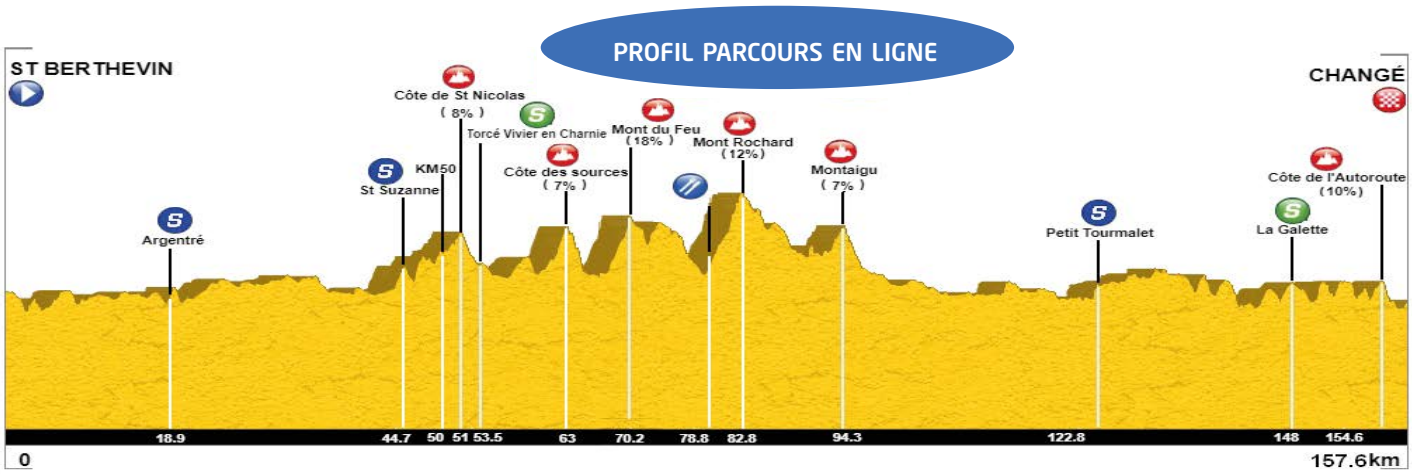

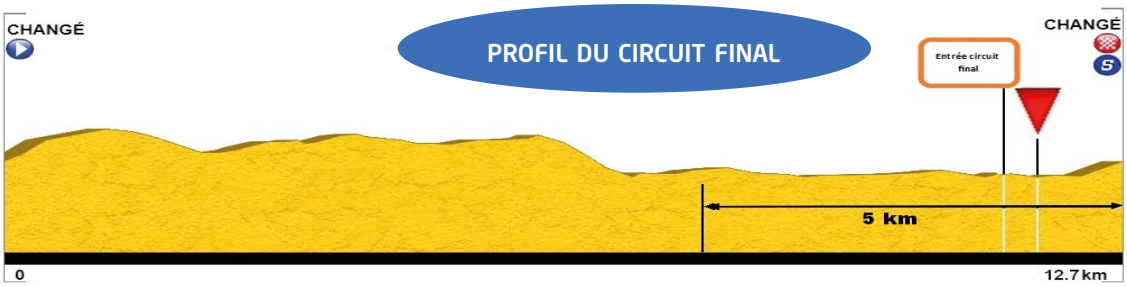

PLANS - DÉPART ET ARRIVÉE

DEPART
CONCESSION RENAULT
ST - BERTHEVIN
AVENUE DE PARIS

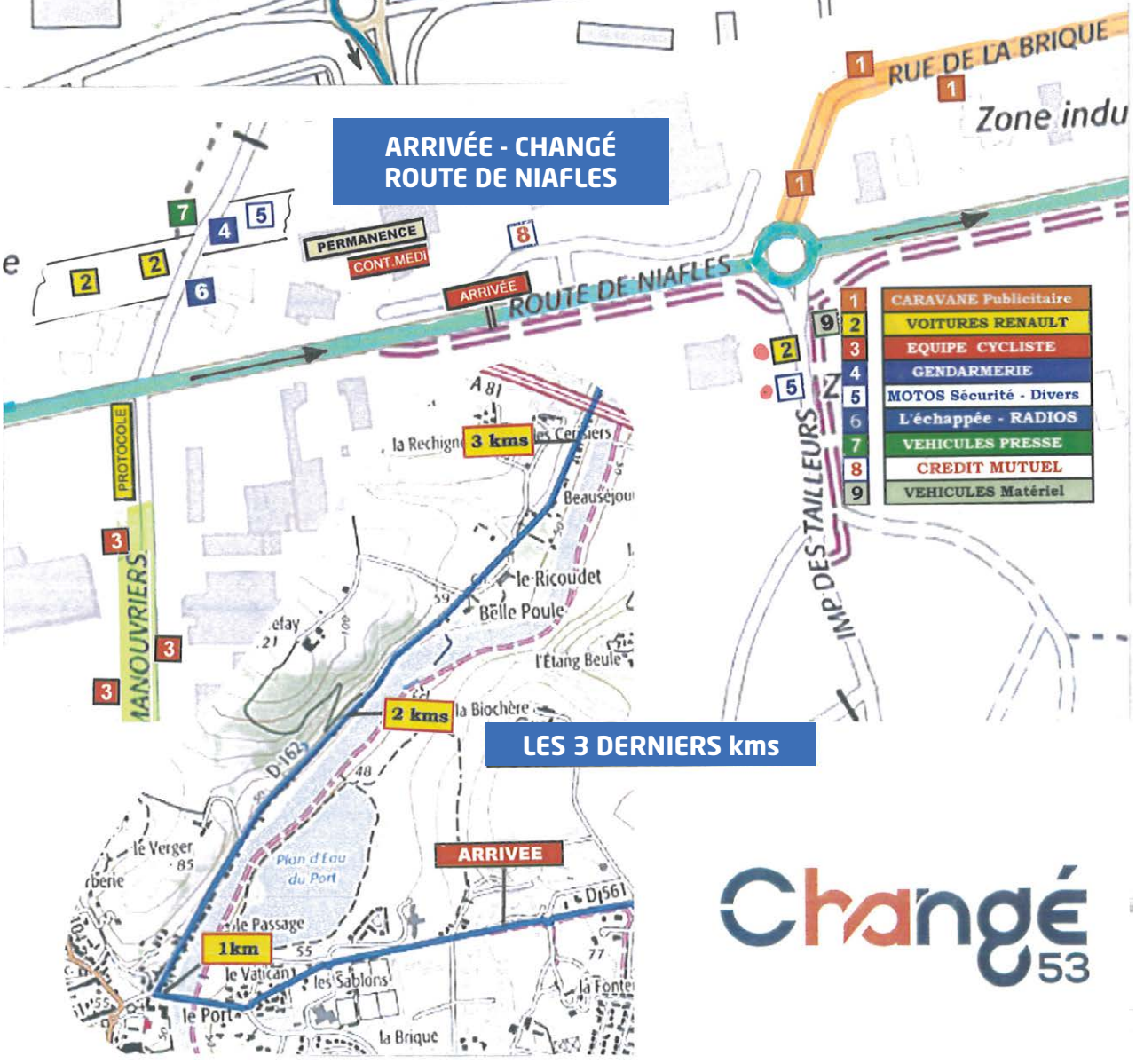

ARRIVÉE - CHANGÉ
ROUTE DE NIAFLES

LES 3 DERNIERS kms

Changé 53

HORAIRES 1ÈRE ÉTAPE

Moyenne horaire : 41 kms/heure

1ère étape en ligne : RENAULT/ST-BERTHEVIN ... CHANGÉ = 183 Kms

PERMANENCE : **08h00** CONCESSION RENAULT/SAINT-BERTHEVIN Avenue de Paris
DÉPART OFFICIEUX : **12h10** CONCESSION RENAULT/SAINT-BERTHEVIN (groupé)
DÉPART RÉEL : **12h30** L'HUISSERIE sur D910 - La Gaudrairie - Direction Entrammes

KILOMÉTRAGE			ITINÉRAIRE			HORAIRE	
KM	FAIT	A FAIRE	LIEU			COUREUR	CARAVANE
	0	8,7	CONCESSION RENAULT DEPART GROUPE Sortie - Droite Bd Louis Armand - Rond Point -			12 h 10	10 h 10
0,4	0,4	8,3	Gauche D112 Bd des Loges - Tout Droit D112 Bd Lucien Daniel - Rond Point D112 / D771 / D1				
2,3	2,7	6		Tout Droit D1 Route de L'Huisserie -			
3,9	6,6	2,1	L'HUISSERIE	Tout Droit D1 Rue D'Anjou - D1/ D910 Rond Point Gauche D910			
2,1	8,7	0		Rond Point Gauche D910 - La Gaudrairie sur D910.			
	0	183	DEPART REEL	sur D910 Hauteur La Gaudrairie Direction Entrammes		12 h 30	10 h 30
1,2	1,2	181,8	D 910 / D 112 / D 103	Gauche d910 Direction Entrammes		12 h 32	10 h 32
1,1	2,3	180,7	D 910	Tout Droit 910	DANGER ILOTS	12 h 33	10 h 33
0,3	2,6	180,4	D 910	Tout Droit 910	ROND POINT	12 h 34	10 h 34
0,4	3	180	D 910	Tout Droit 910	DANGER ILOTS	12 h 34	
0,6	3,6	179,4	D 910	Tout Droit 910	ROND POINT	12 h 35	10 h 35
0,3	3,9	179,1	D 910 / D 103	Droite D103 rue du Maine		12 h 36	10 h 36
0,7	4,6	178,4	ENTRAMMES	Gauche rue de Parné		12 h 37	10 h 37
0,3	4,9	171	ENTRAMMES	Droite D103 Direction Parné	ROND POINT	12 h 37	
0,1	5	178	ENTRAMMES	Tout Droit D103 Direction Parné		12 h 37	
3,2	8,2	174,8	PARNE sur Roc	Tout Droit rue de La Véquerie	RETRECISSEMENT	12 h 42	10 h 42
0,3	8,5	174,5	PARNE sur Roc	Tout Droit rue de la Tannerie	ROND POINT	12 h 42	
0,2	8,7	174,3	PARNE sur Roc	Tout Droit Direction Louvigné	DANGER ILOTS	12 h 42	
0,9	9,6	173,4	D 103 / D 21	Tout Droit D103 Direction Louvigné	ROND POINT	12 h 44	10 h 44
2	11,6	171,4	D 103 / D 130	Tout Droit D103 Direction Louvigné	DANGER ILOTS	12 h 47	10 h 47
3,8	15,4	167,6	LOUVIGNE	Tout Droit D131 Direction Argentré		12 h 52	10 h 52
1	16,4	166,6	D 131 / D 57	Tout Droit D131 Direction Argentré	ROND POINT	12 h 53	10 h 53
1,5	17,9	165,1	ARGENTRE	Tout Droit D131	Pied Côte	12 h 56	10 h 56
1	18,9	164,1	Sprint Point Chaud	Rue des sports hauteur n° 7	P - C	12 h 57	10 h 57
0,1	19	164	ARGENTRE	Droite rue de bel Air D550 Direction La Chapelle Rainsouin		12 h 57	
8,6	27,6	155,4	D 550 / D 572	Droite D572		13 h 09	11 h 09
0,2	27,8	155,2	D 572 / D 20	Gauche D20 Direction La Chapelle Rainsouin		13 h 10	11 h 10
1	28,8	154,2	La CHAPELLE Rainsouin	Droite D24 rue du Maine		13 h 11	11 h 11
0,2	29	154	La CHAPELLE Rainsouin	Gauche C301 Direction St Léger		13 h 11	
5,5	34,5	148,5	SAINT LEGER	Gauche D560 Route de Sainte Suzanne		13 h 19	11 h 19
4,3	38,8	144,2	La Richardière	Droite C201 Direction Chammes		13 h 25	11 h 25
2,4	41,2	141,8	CHAMMES	Gauche D125 Direction Ste Suzanne - Chammes		13 h 29	
0,4	41,6	141,4	CHAMMES	Tout Droit D125 Route de Ste Suzanne		13 h 29	11 h 29
2,2	43,8	139,2	Ste SUZANNE-CHAMMES	Gauche D7 rue de la Rivière	Pied Côte	13 h 33	Repas
0,9	44,7	138,3	Sprint Point Chaud	Sur D7 rue de Sablé hauteur n° 1	P - C	13 h 34	Caravane
0,3	45	138	Ste SUZANNE-CHAMMES	Droite - Gauche D125 rue du Camp des anglais		13 h 34	12 h 34
0,2	45,2	137,8	Ste SUZANNE-CHAMMES	Tout Droit D125	RETRECISSEMENT	13 h 35	12 h 35
0,4	45,6	137,4	Ste SUZANNE-CHAMMES	Droite D9 Route de Forcé	DANGER ILOTS	13 h 35	
0,3	45,9	137,1	D 9 / Tertre Ganne	Droite C Route du Tertre Ganne	Pied Côte	13 h 36	12 h 36
0,6	46,5	136,5	La Fousillière	Gauche C	ROUTE ETROITE	13 h 36	
3,5	50	133	KILOMETRE 50	Tout Droit C ht de la pierre au Diable	ROUTE ETROITE km 50	13 h 41	12 h 41
0,5	50,5	132,5	La Renardière	Droite C	ROUTE ETROITE	13 h 42	12 h 42
0,4	50,9	132,1	Le Gros Fouteau	Gauche D210 Direction Torcé Viviers	ROUTE ETROITE 8%	13 h 43	12 h 43
0,1	51	132	GRIMPEUR : 6-4-2-1	Côte de St Nicolas Tout Droit sur D210	M . G	13 h 43	
2	53	130	TORCE VIVIERS en Charnie	Droite D9 Route de Ste Suzanne		13 h 46	12 h 46
0,5	53,5	129,5	KM 53 Sprint BONIF	Sur D9 rue de L'Union hauteur n°43	BONIFICATIONS : 3"- 2"- 1"	13 h 46	
0,2	53,7	129,3	TORCE VIVIERS en Charnie	Gauche D146		13 h 47	12 h 47
0,1	53,8	129,2	TORCE VIVIERS en Charnie	Gauche D146 Rue de Voutré		13 h 47	
5,8	59,6	123,4	VOUTRE	Sur D125 Pont Hauteur 4 mètres		13 h 55	12 h 55
0,5	60,1	122,9	VOUTRE	Tout Droit D125 rue Moquereau Labarrie	Pied Côte	13 h 56	12 h 56
0,3	60,4	122,6	VOUTRE	Tout Droit D125 rue Moquereau Labarrie	DANGER ILOTS	13 h 56	
0,7	61,1	121,9	D 125 / D 32 / C	Tout Droit C Direction Côte des Sources	ROUTE ETROITE 7%	13 h 57	12 h 57
1,9	63	120	GRIMPEUR : 6-4-2-1	Côte des Sources Tout Droit sur C	ROUTE ETROITE M . G	14 h 00	13 h 00
1,3	64,3	118,7	C	C Virage Gauche	ROUTE ETROITE	14 h 02	13 h 02
0,8	65,1	117,9	Château de Foulletorte	Gauche D143 Direction St Georges sur Erve	ROUTE ETROITE	14 h 03	13 h 03
2	67,1	115,9	St GEORGES sur Erve	Droite D240 Rue de l'Erve		14 h 06	13 h 06
0,4	67,5	115,5	St GEORGES sur Erve	Tout Droit D240 Direction Izé	Pied Côte	14 h 06	
1,1	68,6	114,4	D 240 / C	Droite Direction le Mont Du Feu	ROUTE ETROITE 18%	14 h 08	13 h 08
1,6	70,2	112,8	GRIMPEUR : 8-6-4-2-1	Le Mont Du Feu Tout Droit sur C	ROUTE ETROITE M . G	14 h 10	13 h 10
0,5	70,7	112,3	Le Feu / D 240	Gauche D240	ROUTE ETROITE	14 h 11	13 h 11
1,5	72,2	110,8	D 240 / C	Droite C La Giraudière		14 h 13	13 h 13
1,9	74,1	108,9	C / C	Gauche C La Contine		14 h 16	13 h 16
1,2	75,3	107,7	C / D 517	Gauche D517 Direction Ste Gemmes Le Robert		14 h 18	13 h 18
3,2	78,5	104,5	Ste GEMMES Le Robert	Droite D20 Rue du Rochard		14 h 22	13 h 22
0,3	78,8	104,2	DEBUT ZONE RAVITO	Sur D20 hauteur du cimetière	Pied Côte	14 h 23	13 h 23
0,5	79,3	103,7	FIN DE ZONE RAVITO	Sur D20 hauteur de la route Touristiqueu		14 h 23	
2	81,3	101,7	D 20 / C 3	Droite C3 Direction Le Mont Rochard	ROUTE ETROITE	14 h 26	13 h 26

HORAIRES 1ÈRE ÉTAPE

1,5	82,8	100,2	GRIMPEUR : 8-6-4-2-1	Le Mont Rochard Tout Droit sur C3	ROUTE ETROITE	M . G	14 h 28	13 h 28
3	85,8	97,2	C 3 / D 35	Gauche D35 Direction Bais	ROUTE ETROITE	12%	14 h 33	13 h 33
3,7	89,5	93,5	BAIS	Tout Droit D35 Rue du Maine	DANGER ILOTS		14 h 38	13 h 38
0,4	89,9	93,1	BAIS	Gauche D20 Route de Ste Gemmes			14 h 38	
0,3	90,2	92,8	BAIS	Droite D241 - Gauche C site du Montaigu	ROUTE ETROITE	Pied Côte	14 h 39	13 h 39
2,8	93	90	C / C	Gauche C site du Montaigu	ROUTE ETROITE	7%	14 h 43	13 h 43
1,3	94,3	88,7	GRIMPEUR : 8-6-4-2-1	Le Montaigu Tout Droit sur C	ROUTE ETROITE	M . G	14 h 45	13 h 45
2,3	96,6	86,4	C / D 236	Gauche D236 Direction Evron	ROUTE ETROITE		14 h 48	13 h 48
1,3	97,9	85,1	D 236 / D 272	Tout Droit D272 Direction Evron			14 h 50	13 h 50
3,8	101,7	81,3	D 272 / D 517	Doite D517 Direction Mézangers			14 h 55	13 h 55
1,2	102,9	80,1	MEZANGERS	Tout Droit C6 rue des Juifs			14 h 57	13 h 57
0,3	103,2	79,8	MEZANGERS	Gauche - Droite C201 Route de Neau			14 h 57	
3,8	107	76	C 201 / D 140	Gauche D140 Direction Neau			15 h 03	14 h 03
1,3	108,3	74,7	NEAU	Droite D262 - Gauche c Les Belleries	ROUTE ETROITE		15 h 05	14 h 05
1,4	109,7	73,3	C / D 32	Droite D32 Direction Brée			15 h 07	14 h 07
2,2	111,9	71,1	BREE	Droite D557 Route de St Ouën Des Vallons			15 h 10	14 h 10
3,1	115	68	St OUEN Des Vallons	Gauche D129 rue de la Mairie Direction Montsurs			15 h 14	14 h 14
0,2	115,2	67,8	St OUEN Des Vallons	Tout Droit Direction Montsurs	DANGER ILOTS		15 h 15	14 h 15
2,8	118	65	MONTSÛRS-St Ceneré	Gauche D24 Rue de la Libération			15 h 19	14 h 19
0,4	118,4	64,6	MONTSÛRS-St Ceneré	Droite rue du Pont - Grande rue			15 h 19	
0,3	118,7	64,3	MONTSÛRS-St Ceneré	Droite D32 rue de St Céneré			15 h 20	14 h 20
3	121,7	61,3	D 32 / D 580	Droite D580 Direction Le Petit Tourmalet	ROUTE ETROITE		15 h 24	14 h 24
0,5	122,2	60,8	D 580	Tout Droit D580 Pont	RETRECISSEMENT	Pied Côte	15 h 25	14 h 25
0,3	122,5	60,5	D 580	Tout Droit D580 Pont	RETRECISSEMENT	10%	15 h 25	
0,3	122,8	60,2	Sprint Point Chaud	Sur D580 sommet du Petit Tourmalet	ROUTE ETROITE	P - C	15 h 25	
0,6	123,4	59,6	Beau Soleil	Gauche D9 Direction Châlons du Maine			15 h 26	14 h 26
3,7	127,1	55,9	D 9 / D 277	Droite D277 Direction Châlons du Maine			15 h 32	14 h 32
1,1	128,2	54,8	CHALONS du Maine	Gauche D520 rue Principale			15 h 33	14 h 33
0,3	128,5	54,5	CHALONS du Maine	Tout Droit C Chemin des Valettes	ROUTE ETROITE		15 h 34	14 h 34
0,6	129,1	53,9	CHALONS du Maine	Gauche C Le Moulin à vent	ROUTE ETROITE		15 h 34	
0,6	129,7	53,3	C / D 9	Droite D9 Direction La Ricoulière			15 h 35	14 h 35
3,3	133	50	La Ricoulière	Gauche D901 - Droite D101	ROND POINT		15 h 40	14 h 40
2,6	135,6	47,4	D 101 / C	Gauche C La Maison Neuve	ROUTE ETROITE		15 h 44	14 h 44
3	138,6	44,4	C / D 250	Droite D250 Direction Montflours			15 h 48	14 h 48
3,3	141,9	41,1	MONTFLOURS	Gauche D101 Direction Andouillé		Côte	15 h 53	14 h 53
3,5	145,4	37,6	ANDOUILLE	GaucheD225 rue Emmanuel Dufourd			15 h 58	14 h 58
1,2	146,6	36,4	ANDOUILLE	Droite rue de la Poste - Gauche D115 rue du docteur Jouis			15 h 59	14 h 59
0,7	147,3	35,7	D 115 / D 104	Gauche D104 Direction St Germain Le Fouilloux		Pied Côte	16 h 00	15 h 00
0,7	148	35	Sprint BONIFICATIONS	Sur D104 sommet de la Galette	BONIFICATIONS : 3"- 2"- 1"		16 h 01	15 h 01
3,5	151,5	31,5	St GERMAIN Le Fouilloux	Tout Droit D104 Direction Changé	ROND POINT	10%	16 h 06	15 h 06
1,8	153,3	29,7	D 104	Tout Droit D104 Direction Changé		Pied Côte	16 h 09	15 h 09
1,3	154,6	28,4	GRIMPEUR : 6-4-2-1	Côte de L'Auto route sur D104		M . G	16 h 11	15 h 11
1,1	155,7	27,3	CHANGE	Tout Droit D104 rue Robert Fouillet		6%	16 h 12	15 h 12
0,4	156,1	26,9	CHANGE	Gauche rue du Centre			16 h 13	15 h 13
0,2	156,3	26,7	CHANGE	Gauche rue Charles De Gaulle			16 h 13	
0,1	156,4	26,6	CHANGE	Tout Droit D561 rue Esculape	ENTREE CIRCUIT		16 h 13	
0,3	156,7	23,3	CHANGE	Gauche D561 Route de Niafles			16 h 14	15 h 14
0,4	157,1	25,9	CHANGE	Tout Droit D561 Route de Niafles			16 h 14	15 h 14
0,5	157,6	25,4	CHANGE	1er Passage sur La Ligne Route de Niafles			16 h 15	15 h 15
0,2	157,8	25,2	CHANGE	Tout Droit D561 Route de Niafles	ROND POINT		16 h 15	
0,2	158	25	CHANGE	Tout Droit D561 Route de Niafles	ROND POINT		16 h 16	15 h 16
1	159	24	CHANGE	Gauche Le Golf			16 h 17	15 h 17
0,9	159,9	23,1	CHANGE	Tout Droit Le Golf	RETRECISSEMENT		16 h 18	15 h 18
0,7	160,6	22,4	Le Golf	Droite rue de l'Amiral Beaufort	ROND POINT		16 h 19	15 h 19
0,2	160,8	22,2	CHANGE	Tout Droit rue de l'Amiral Beaufort	ROND POINT		16 h 20	15 h 20
0,4	161,2	21,8	CHANGE	Tout Droit rue de l'Amiral Beaufort	ROND POINT		16 h 20	
0,2	161,4	21,6	CHANGE	Tout Droit rue de l'Amiral Beaufort	ROND POINT		16 h 21	15 h 21
0,5	161,9	21,1	CHANGE	Gauche rue René Coty La Coltière	ROND POINT		16 h 21	
2,7	164,6	18,4	St JEAN sur Mayenne	Gauche D131			16 h 25	15 h 25
0,3	164,9	18,1	St JEAN sur Mayenne	Gauche D162 Direction Changé	ROND POINT		16 h 26	15 h 26
0,4	165,3	17,7	St JEAN sur Mayenne	Gauche D162 Direction Changé	ROND POINT		16 h 26	
0,6	165,9	17,1	D 162 / D 133	Tout DroitD162 Direction Changé	ROND POINT		16 h 27	15 h 27
2,1	168	15	CHANGE	Tout Droit D162 rue Berthe Marcou	DANGER ILOTS		16 h 30	15 h 30
0,6	168,6	14,4	CHANGE	Tout Droit D162 rue Berthe Marcou	RETRECISSEMENT		16 h 31	15 h 31
0,5	169,1	13,9	CHANGE	Gauche D561 rue Esculape	ENTREE CIRCUIT		16 h 32	15 h 32
0,3	169,4	13,6	CHANGE	Gauche D561 Route de Niafles			16 h 32	
0,4	169,8	13,2	CHANGE	Tout Droit D561 Route de Niafles			16 h 33	15 h 33
0,5	170,3	12,7	Sprint Point Chaud	2ème Passage sur La Ligne		P - C	16 h 33	
12,7	183	0	ARRIVEE	3ème Passage sur La Ligne	BONIFICATIONS : 10"- 6"- 4"		16 h 51	

DEVIATION de la caravane : après le 2ème passage sur la ligne, 1er Rond Point à Gauche rue de la Brique
DEVIATION des Motos et Voitures Renault : Gauche 150 m avant la ligne allée La Brique, avant Maison et services.
Points rouges Rond Point après la ligne allée à Droite.
DEVIATION des Directeurs Sportifs : 1er Rond Point après la Mayenne à Droite 700 m avant la ligne d'arrivée rue Esculape, jusqu'au 2ème Rond Point à Gauche Boulevard des Manouvriers.

PARCOURS 1ÈRE ÉTAPE

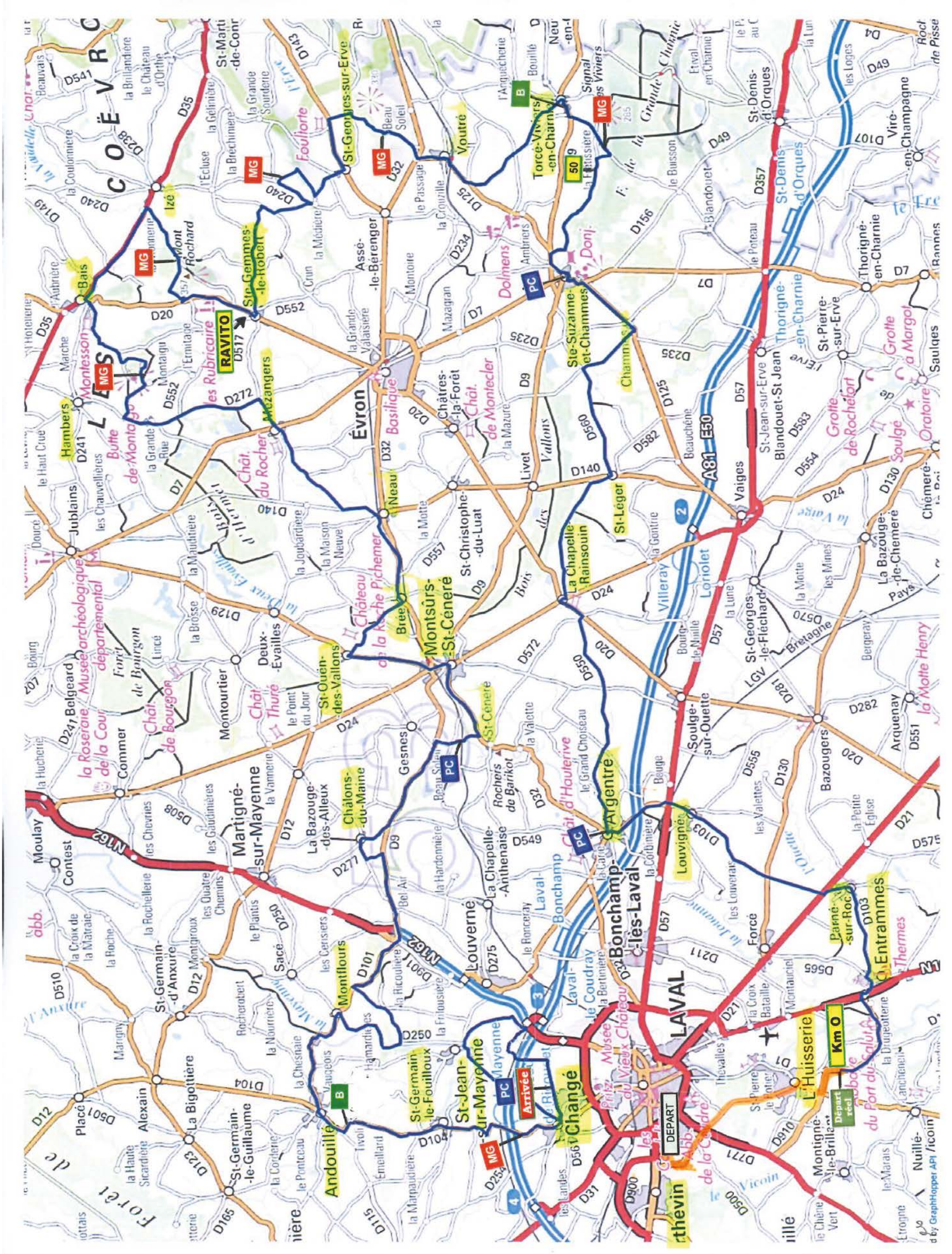

2ÈME ÉTAPE EN LIGNE 179 KMS

LA CROIXILLE ... LASSAY LES CHÂTEAUX
DÉPART : LA CROIXILLE PLACE DE L'ÉGLISE

09h00 Ouverture de la permanence Salle de la Mairie, PLACE DE L'ÉGLISE.
09h45 Réception de la caravane publicitaire : PLACE DE L'ÉGLISE - route de Vitré.
10h15 Réception des voitures RENAULT et MOTARDS : place de l'église - route de Fougères
11h00 Briefing des chauffeurs voitures et motos : sous le préau place de l'église
11h30 Départ de la caravane publicitaire : PLACE DE L'ÉGLISE - Rue des Portes de Bretagne.
11h30 Vin d'honneur sur le village de départ.
11h45 Réception des équipes : PLACE DE L'ÉGLISE - Route de Fougères.
12h00 Repas des officiels et encadrement des équipes : SALLE POLYVALENTE place de l'église.
12h00 Présentation des équipes et signatures de départ sur le podium FDJ : PLACE DE L'ÉGLISE.
13h10 Tous les chauffeurs de véhicules et motos en position pour le départ.
13h20 Appel des coureurs, les maillots de LEADER devront se présenter sur la 1ère ligne.
13h25 Départ fictif groupé, devant le Podium rue de Fougères - rue des portes de Bretagne.
13h30 Départ réel, sur D29 route d'Ernée, hauteur chemin de Bel Air.
13h50 Passage des coureurs dans la Croixille au 14ème km.

ARRIVÉE LASSAY-LES-CHÂTEAUX - Rue du Champ de Foire

16h14 1er Passage de la caravane rue du champ de foire à l'occasion du parcours en ligne
16h30 2ème passage de la Caravane sur la ligne d'arrivée.
Tout droit et stationnement rue de Couterne.
17h14 1er Passage des coureurs sur la ligne d'arrivée rue du champ de foire. (4ème Point Chaud)
17h30 2ème Passage des coureurs sur la ligne d'arrivée .
17h46 3ème Passage des coureurs sur la ligne et ARRIVEE .
17h50 PROTOCOLE Podium Renault sur la place du marché.
18h30 Vin d'honneur sous le barnum de la ville, place du marché.
19h30 Repas des Officiels et de l'organisation salle Polyvalente route de Mayenne.

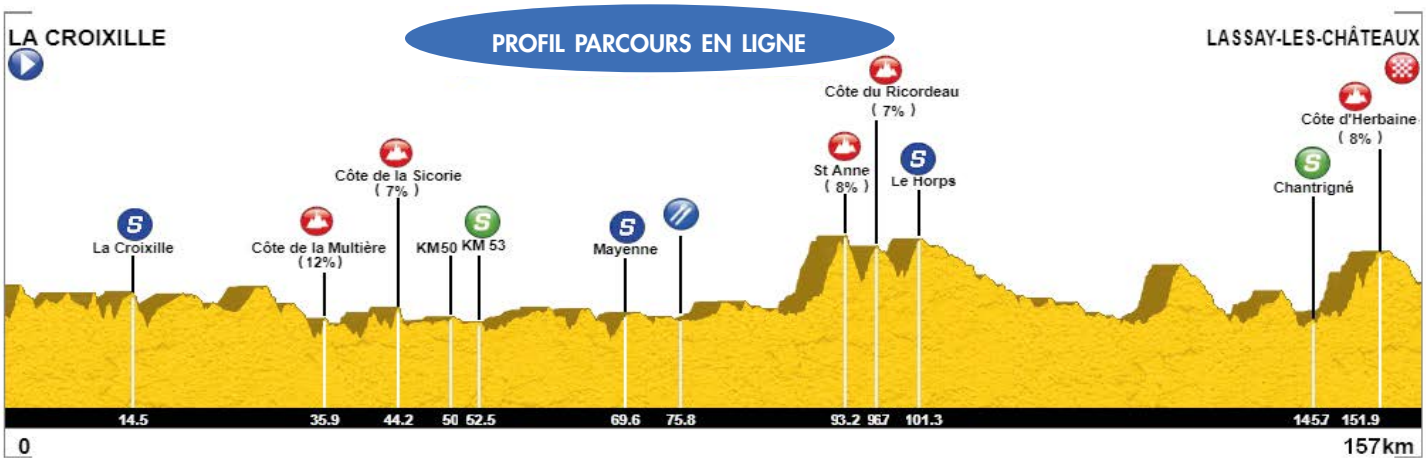

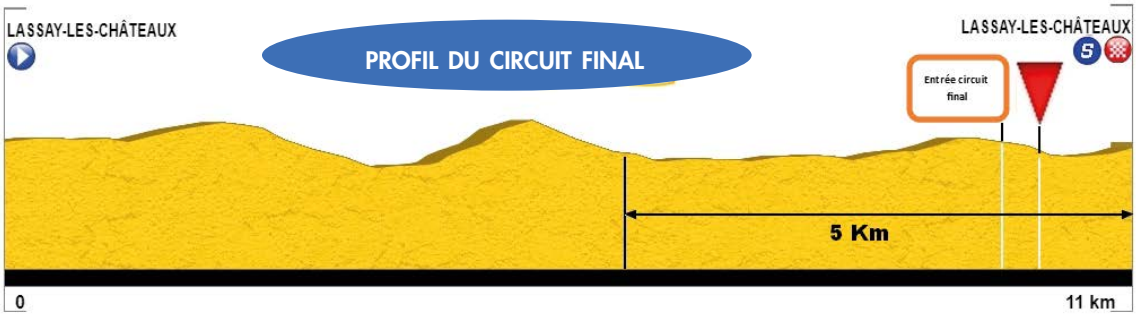

PLANS DÉPART ET ARRIVÉE

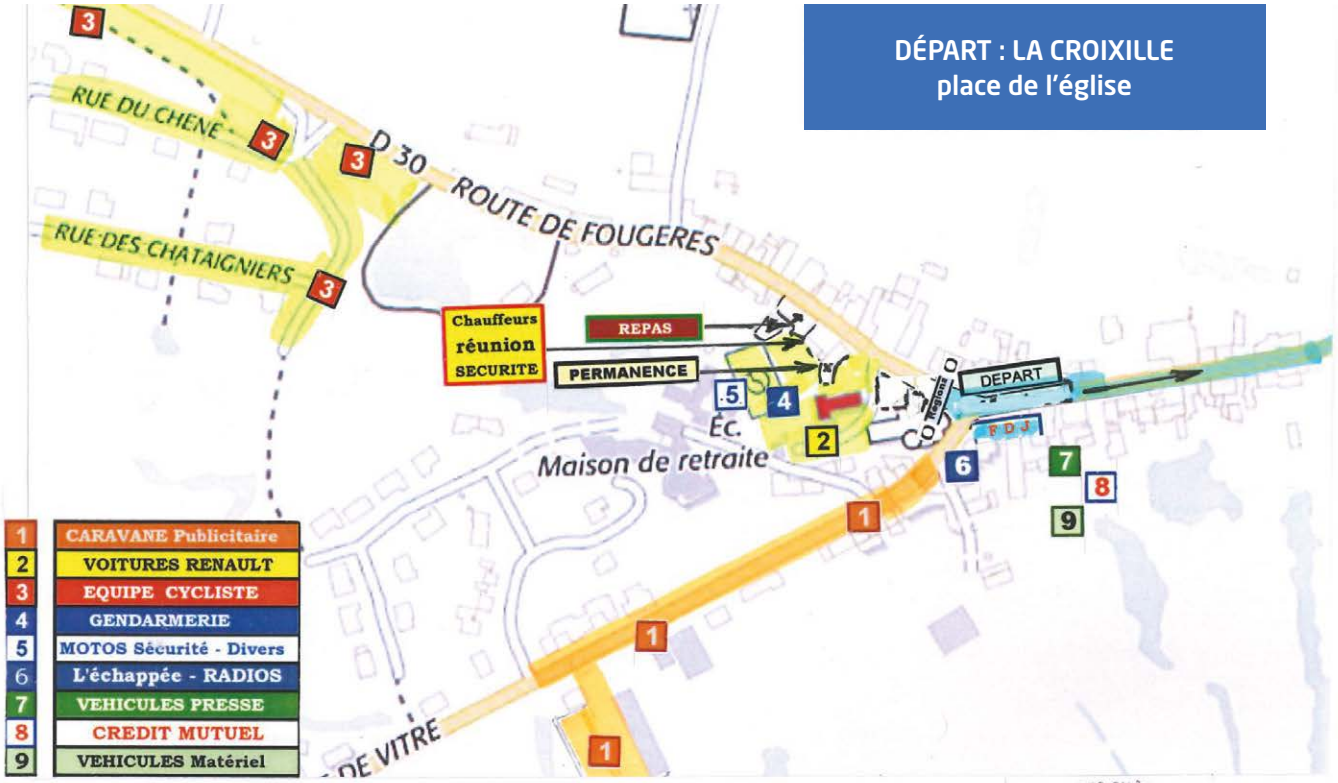

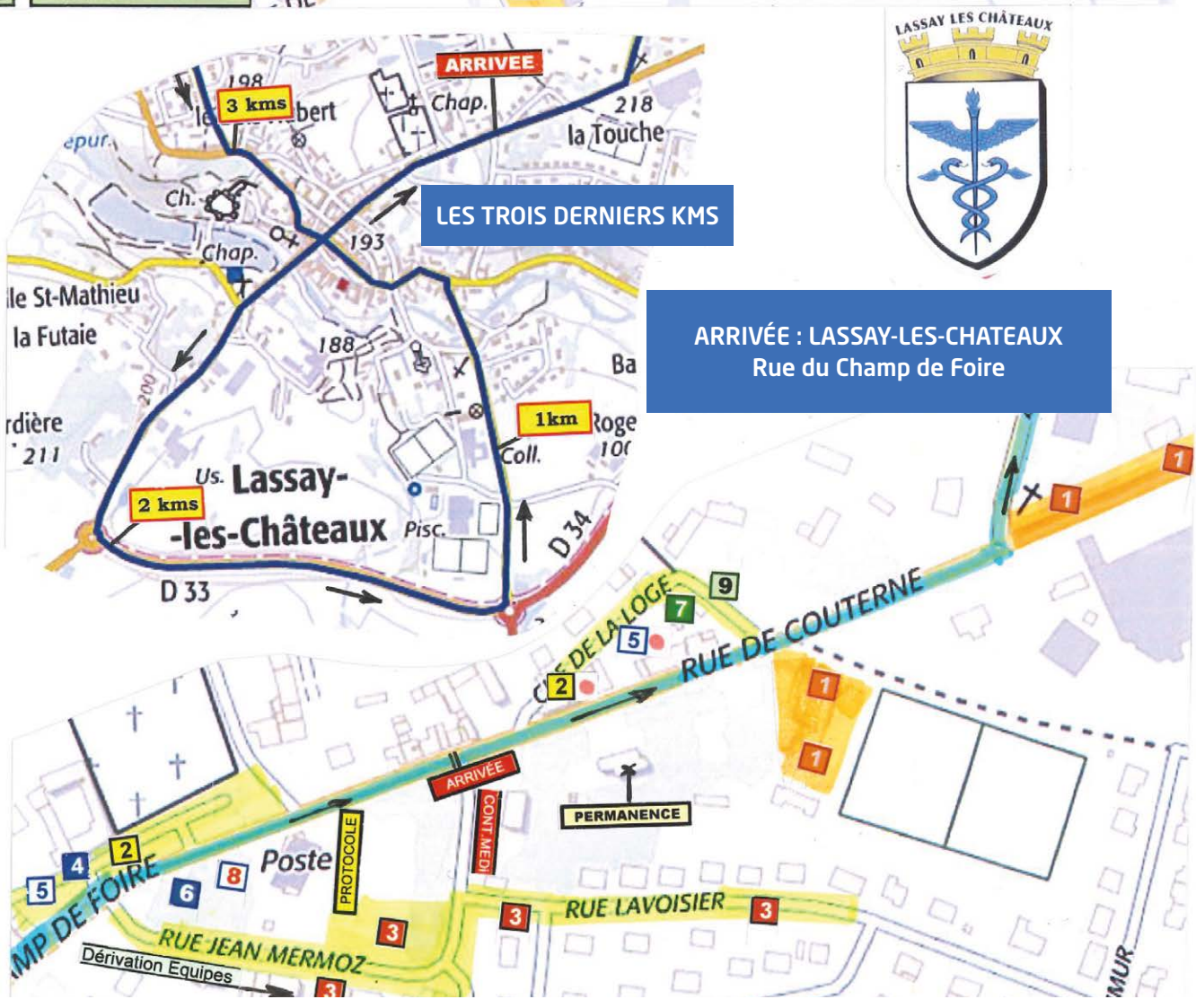

HORAIRES 2ÈME ÉTAPE

Moyenne horaire : 42 kms/heure

2ème étape en ligne : LA CROIXILLE ... LASSAY LES CHATEAUX : 179 kms

PERMANENCE :	**9h00**	PLACE DE L'ÉGLISE RUE DE FOUGÈRE.
DÉPART OFFICIEUX :	**13h25**	PLACE RUE DES PORTES DE BRETAGNE
DÉPART RÉEL :	**13h30**	SUR D29 HAUTEUR CHEMIN DE BEL AIR

KILOMÉTRAGE			ITINÉRAIRE				HORAIRE	
KM	FAIT	A FAIRE	LIEU				COUREUR	CARAVANE
0	0	0,8	LA CROIXILLE	Place de l'Eglise - Tout Droit rue des Portes de Bretagne -			13 h 25	11 h 25
0,8	0,8	0		Gauche D29 Route d'Ernée -				
	0	179	DEPART REEL	Sur D29 hauteur cheminde Bel Air			13 h 30	11 h 30
3,2	3,2	175,8	JUVIGNE	Gauche D158 Direction Luitré			13 h 35	11 h 35
0,2	3,4	175,6	JUVIGNE	Tout Droit D567 Direction Luitré			13 h 35	
3,1	6,5	172,5	La Croix de Beaumont	Gauche C Direction La Grande Vieuville	ROUTE ETROITE		13 h 39	11 h 39
1	7,5	171,5	La Grande Vieuville	Gauche C Direction Juvigné			13 h 41	11 h 41
1,8	9,3	169,7	C / C	Droite C Direction Princé	ROUTE ETROITE		13 h 43	11 h 43
2,4	11,7	167,3	PRINCE	Gauche D798 - D30 Direction La Croixille			13 h 47	11 h 47
2,2	13,9	165,1	Sprint Point Chaud	La croixille route de Fougères hauteur n°7		P - C	13 h 50	11 h 50
0,5	14,4	164,6	LA CROIXILLE	D30 rue des portes de Bretagnes Droite Route de Laval			13 h 51	11 h 51
1,9	16,3	162,7	D 30 / D 158	Tout Droit D30 Direction Le Bourgneuf	DANGER ILOTS		13 h 53	11 h 53
6,2	22,5	156,5	Le BOURGNEUF La Forêt	Gauche D137 rue du Trianon			14 h 02	12 h 02
0,5	23	156	Le BOURGNEUF La Forêt	Droite D123 Direction La Baconnière			14 h 03	12 h 03
5,9	28,9	150,1	La BACONNIERE	Gauche D31 rue d'Ernée			14 h 11	12 h 11
2,5	31,4	147,6	D 31 / D 559	Droite D559 Direction Chailland			14 h 15	12 h 15
2,5	33,9	145,1	D 559 / D 548	Gauche D548 Direction Chailland			14 h 18	12 h 18
0,8	34,7	144,3	CHAILLAND	Gauche rue du Bourg Moreau - Roquet de Villeneuve		Pied Côte	14 h 20	12 h 20
0,6	35,3	143,7	GRIMPEUR : 6-4-2-1	Côte de La Multière hauteur du chemin	ROUTE ETROITE	M . G	14 h 20	
1	36,3	142,7	C / D 31	Droite ancienne D31		12%	14 h 22	12 h 22
1	37,3	141,7	D / D 165	Droite D165 Direction Chailland			14 h 23	12 h 23
1,8	39,1	139,9	CHAILLAND	Tout Droit D165 rue de St Germain			14 h 26	12 h 26
3,4	42,5	136,5	D 165 / C	Gauche C Direction la Sicorie	ROUTE ETROITE	Pied Côte	14 h 31	12 h 31
0,8	43,3	135,7	GRIMPEUR : 6-4-2-1	Côte de La Sicorie hauteur du château	ROUTE ETROITE	M . G	14 h 32	12 h 32
0,7	44	135	C / C	Droite C Direction St Germain le Guillaume	ROUTE ETROITE	7%	14 h 33	12 h 33
0,9	44,9	134,1	St GERMAIN Le Guillaume	Gauche D123 rue de La Bigottière			14 h 34	12 h 34
2,4	47,3	131,7	La BIGOTTIERE	Tout Droit D123 Direction Alexain	RETRECISSEMENT		14 h 38	Repas
0,2	47,5	131,5	La BIGOTTIERE	Tout Droit D123 Direction Alexain	DANGER ILOTS		14 h 38	Caravane
2,5	50	129	KILOMETRE 50	ALEXAIN avant le Rond Point		km 50	14 h 41	13 h 41
0,1	50,1	128,9	ALEXAIN	Tout Droit D12 Direction St Germain	ROND POINT		14 h 42	13 h 42
0,1	50,2	128,8	ALEXAIN	Tout Droit D12 Direction St Germain	RETRECISSEMENT		14 h 42	
2,3	52,5	126,5	KM 53 Sprint BONIF	St GERMAIN d'Anxure ht n° 2	BONIFICATIONS : 3"- 2"- 1"		14 h 45	13 h 45
0,2	52,7	126,3	St GERMAIN d'Anxure	Gauche D225 rue Creuse			14 h 45	
0,4	53,1	125,9	St GERMAIN d'Anxure	Gauche C 2 Direction D104	ROUTE ETROITE		14 h 46	13 h 46
1,4	54,5	124,5	C 2 / D 104	Droite D104 Direction Fontaine Daniel			14 h 48	13 h 48
5,3	59,8	119,2	D 104 / D 249	Droite D104 Direction Fontaine Daniel			14 h 55	13 h 55
2,3	62,1	113,7	FONTAINE Daniel	Tout Droit D104 Direction St Baudelle			14 h 59	13 h 59
2,1	64,2	114,8	D 104 / D 217	Droite D217 Direction St Baudelle			15 h 02	14 h 02
1,2	65,4	113,6	St BAUDELLE	Tout Droit D217 Route de Parigné	RETRECISSEMENT		15 h 03	14 h 03
0,3	65,7	113,3	St BAUDELLE	Gauche D225 rue de Contest	ROND POINT		15 h 04	14 h 04
0,1	65,8	113,2	St BAUDELLE	Tout Droit rue de Contest	RETRECISSEMENT		15 h 04	
0,1	65,9	113,1	St BAUDELLE	Droite Avenue des Lilas Direction Mayenne			15 h 04	
1	66,9	112,1	MAYENNE	Gauche D217e rue François Arago			15 h 06	14 h 06
0,6	67,5	111,5	MAYENNE	Droite rue de La Motte			15 h 06	
0,1	67,6	111,4	MAYENNE	Tout Droit D304 rue de La Peyennière	ROND POINT		15 h 07	14 h 07
0,5	68,1	110,9	MAYENNE	Tout Droit D304 rue de La Peyennière	ROND POINT		15 h 07	
0,4	68,5	110,5	Sprint Point Chaud	Tout Droit D304 rue de La Peyennière hauteur Gandon		P - C	15 h 08	14 h 08
0,4	68,9	110,1	MAYENNE	Droite rue de Chauvrie			15 h 08	
0,1	69	110	MAYENNE	Gauche rue Aristide Berges			15 h 09	14 h 09
0,4	69,4	109,6	MAYENNE	Droite rue Charles Gounod	ROND POINT		15 h 09	
0,5	69,9	109,1	MAYENNE	Droite D207e Route de Belgeard	ROND POINT		15 h 10	14 h 10
0,3	70,2	108,8	MAYENNE	Droite D207e Route de Belgeard	ROND POINT		15 h 10	
2	72,2	106,8	La BAZOGE Montpinçon	Gauche D253 Direction Aron			15 h 13	14 h 13
2,2	74,4	104,6	ARON	Droite D35 rue de La Libération Direction Jublains			15 h 16	14 h 16
0,1	74,5	104,5	ARON	Droite D7 Route de Jublains	ROND POINT		15 h 16	

HORAIRES 2ÈME ÉTAPE

1,3	75,8	103,2	DEBUT ZONE RAVITO	sur D7 hauteur chemin de la Douve			15 h 18	14 h 18
0,6	76,4	102,6	FIN ZONE RAVITO	sur D7 hauteur chemin de la Jeussière			15 h 19	14 h 19
4,3	80,7	98,3	JUBLAINS	Gauche C / La Tonnellé Direction Grazay			15 h 25	14 h 25
4,2	84,9	94,1	C / D 35	Droite D35 Route de Mayenne			15 h 31	14 h 31
0,3	85,2	93,8	GRAZAY	Tout Droit D35 - Route de Mayenne	RETRECISSEMENT		15 h 32	14 h 32
0,2	85,4	93,6	GRAZAY	Tout Droit D35 - Route de Mayenne	RETRECISSEMENT		15 h 32	
0,1	85,5	93,5	GRAZAY	Gauche D35 - Droite D160 Direction Marcillé La Ville			15 h 32	
2,5	88,0	91	MARCILLE La Ville	Tout Droit D160 rue de Ste Anne			15 h 36	14 h 36
2,7	90,7	88,3	D 160 / D 527	Tout Droit D527 Direction Ste Anne		Pied Côte	15 h 40	14 h 40
2,2	92,9	86,1	D 527 / C	Doite Ste Anne		8%	15 h 43	14 h 43
0,3	93,2	85,8	GRIMPEUR : 6-4-2-1	Côte de Ste Anne sommet de côte sur C		M . G	15 h 43	
1,7	94,9	84,1	C 1 / D 129	Gauche C1 Direction Le Horps	DANGER VIRAGE	Pied Côte	15 h 46	14 h 46
1,8	96,7	82,3	GRIMPEUR : 6-4-2-1	Côte du Ricordeau sur D129 hauteur du calvaire		M . G	15 h 48	14 h 48
0,1	96,8	82,2	Le Ricordeau	Tout Droit D129 Direction Le Horps	DANGER N 12	7%	15 h 48	
4,2	101,0	78	LE HORPS	Gauche D129 rue des Forges			15 h 54	14 h 54
0,3	101,3	77,7	Sprint Point Chaud	Tout Droit D129 rue des Forges hauteur n°28		P - C	15 h 55	14 h 55
0,4	101,7	77,3	LE HORPS	Droite D157 Direction Charchigné			15 h 55	
3,6	105,3	73,7	D 157 / D 33	Droite D33 Direction Charchigné			16 h 00	15 h 00
1,9	107,2	71,8	CHARCHIGNE	Tout Droit D33			16 h 03	15 h 03
2	109,2	69,8	D 33 / D 264	Gauche D264 Direction Chevaigné du Maine			16 h 06	15 h 06
2,6	111,8	67,2	CHEVAIGNE du Maine	Gauche D242 rue du Lavoir			16 h 10	15 h 10
2,1	113,9	65,1	D 242 / D 147	Droite D147 Direction St Julien du Terroux			16 h 13	16 h 13
4,5	118,4	60,6	St JULIEN du Terroux	Gauche D147 rue de Bellevue			16 h 19	15 h 19
0,5	118,9	60,1	D 147 / C 2	Gauche C2 Direction Tuboeuf	ROUTE ETROITE		16 h 20	15 h 20
1,1	120,0	59,0	C 2 / D 34 / D 543	Tout Droit D543 Direction Tuboeuf			16 h 21	15 h 21
2,3	122,3	56,7	D 243 / D 261	Droite D261 Direction Tuboeuf			16 h 25	15 h 25
0,4	122,7	56,3	TUBOEUF	Gauche D243 rue des Sept Forges			16 h 25	
3,2	125,9	53,1	D 243 / D 216	Gauche D216 Direction Lassay les Chateaux			16 h 30	15 h 30
4,2	130,1	48,9	D 216 / D 214	Droite D214 Direction Le Housseau Brétignolles			16 h 36	15 h 36
2,5	132,6	46,4	Le HOUSSEAU Brétignolles	Droite D117 Le Bourg Le Housseau			16 h 39	15 h 39
0,8	133,4	45,6	D 117 / D 214	Gauche D243 Direction Brétignolles les Moulins			16 h 41	15 h 41
0,6	134,0	45,0	BRETIGNOLLES les Moulins	Tout Droit D214 Direction Melleray la Vallée			16 h 41	
3,2	137,2	41,8	MELLERAY La Vallée	Tout Droit D202 rue de la Louve			16 h 46	15 h 46
0,7	137,9	41,1	D 202 / D 419	Gauche D419 Direction Niort La Fontaine			16 h 47	15 h 47
3,5	141,4	37,6	NIORT La Fontaine	Droite C La Gaudinière	ROUTE ETROITE		16 h 52	15 h 52
2,8	144,2	34,8	C / D 202	Gauche D202 Direction Chantrigné			16 h 56	15 h 56
1,5	145,7	33,3	Sprint BONIFICATIONS	CHANTRIGNE sur D202 ht du Calvaire	BONIFICATIONS : 3"- 2"- 1"		16 h 58	15 h 58
0,3	146,0	33,0	CHANTRIGNE	Gauche D33 rue des Vallées Direction Lassay les Chateaux			16 h 59	15 h 59
0,6	146,6	32,4	CHANTRIGNE	Droite C rue de Landemaine			16 h 59	
1,4	148,0	31,0	Landemaine	Tout Droit C		Pied Côte	17 h 01	16 h 01
1,6	149,6	29,4	C / C	Droite C Direction les côtes d'Herbaine	ROUTE ETROITE		17 h 04	16 h 04
0,6	150,2	28,8	Moulin du Feu	Virage Gauche Descente	ROUTE ETROITE		17 h 05	16 h 05
1,7	151,9	27,1	GRIMPEUR : 8-6-4-2-1	Côte d'Herbaine sommet de côte	ROUTE ETROITE	M . G	17 h 07	16 h 07
0,2	152,1	26,9	C / D 34	Gauche D34 Direction Lassay Les Chateaux		8%	17 h 07	
3,1	155,2	23,8	D 34	Tout Droit D34 Direction Lassay	DANGER ILOTS		17 h 12	16 h 12
0,6	155,8	23,2	LASSAY les Chateaux	Tout Droit rue de Mayenne (rocade)	ROND POINT		17 h 13	16 h 13
0	155,8	23,2	LASSAY les Chateaux	Tout Droit rue de Mayenne	ENTREE CIRCUIT		17 h 13	
0,6	156,4	22,6	LASSAY les Chateaux	Gauche rue Saint Sauveur			17 h 13	
0,2	156,6	22,4	LASSAY les Chateaux	Droite rue du Champ de Foire			17 h 14	16 h 14
0,4	157,0	22,0	Sprint Point Chaud	1er Passage sur La Ligne d'Arrivée Place du Champ de foire		P - C	17 h 14	
0,2	157,2	21,8	LASSAY les Chateaux	Gauche D261 Direction Ste Marie du Bois			17 h 15	16 h 15
3,1	160,3	18,7	D 261 / D 461	Gauche D461 Direction Ste Marie du Bois			17 h 19	16 h 19
0,9	161,2	17,8	Sainte MARIE du Bois	Gauche D214			17 h 20	16 h 20
0,8	162,0	17,0	D 214 / D 216	Gauche D216 Direction Lassay les Chateaux			17 h 21	16 h 21
3	165,0	14,0	LASSAY les Chateaux	Gauche D117 rue Migore Lamberdière	RETRECISSEMENT		17 h 26	16 h 26
0,2	165,2	13,8	LASSAY les Chateaux	Droite rue d'Ambrières			17 h 26	
0,8	166,0	13,0	LASSAY les Chateaux	Gauche Rocade D33	ROND POINT		17 h 27	16 h 27
0,8	166,8	12,2	LASSAY les Chateaux	Gauche Rue de Mayenne	ROND POINT		17 h 28	16 h 28
0,6	167,4	11,6	LASSAY les Chateaux	Gauche rue Saint Sauveur			17 h 29	16 h 29
0,2	167,6	11,4	LASSAY les Chateaux	Droite rue du Champ de Foire			17 h 29	
0,4	168,0	11,0	LASSAY les Chateaux	2éme Passage sur La Ligne			17 h 30	16 h 30
11	179,0	0,0	ARRIVEE	3éme Passage sur la Ligne	BONIFICATIONS : 10"-6"- 4"		17 h 46	

Déviation de La Caravane Publicitaire : après le tour du circuit final, 2ème passage sur la ligne d'arrivée, tout droit au Rond Point, demi tour, retour vers Lassay jusqu'à l'intersection D261, et stationnement sur la Droite rue de Couterne.
Déviation Directeurs sportifs : 200 mètres à droite avant la ligne d'arrivée rue Jean Mermoz - place du champ de foire - rue Lavoisier.
Déviation voitures Renault et motos : 200 métres à gauche avant la ligne d'arrivée place du 11 Novembre.
Motos et Voitures Points Rouges : 150 mètres après la ligne d'arrivée Gauche rue de la Loge.

PARCOURS 2ÈME ÉTAPE

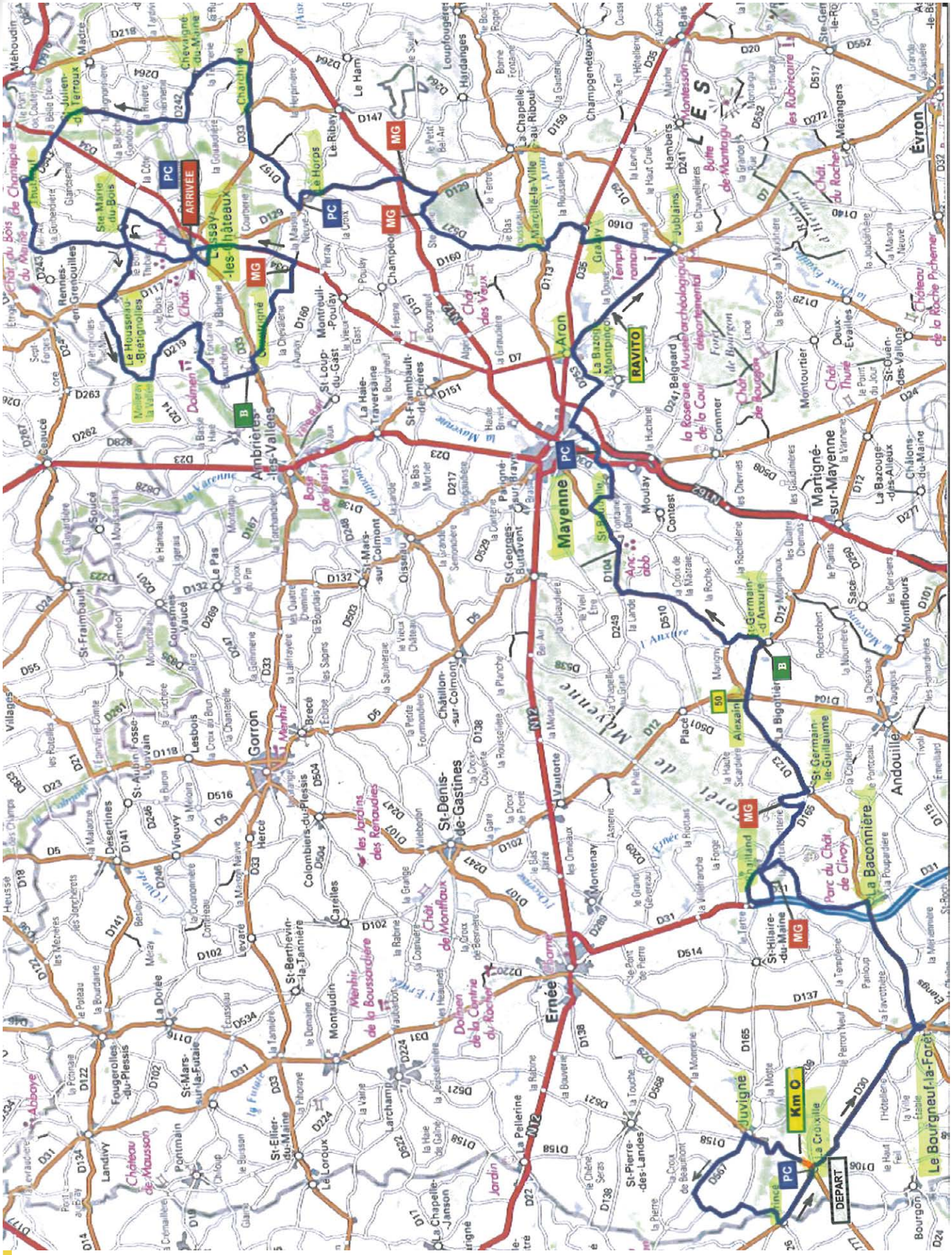

DIMANCHE 9 JUIN 2019

3ÈME ÉTAPE EN LIGNE 173 KMS

COSSE LE VIVIEN ... LAVAL
DÉPART PLACE DU CHAMP DE FOIRE - RUE DE LA PERCEPTION

09h00 Ouverture de la Permanence, salle des associations - Place du Champ de Foire.
09h30 Réception de la Caravane Publicitaire, Place du Champ de Foire - rue de la Perception.
10h00 Réception des voitures RENAULT et motards rue de la Perception.
10h55 Départ de la Caravane Publicitaire.
11h00 Briefing des chauffeurs voitures Renault et des motards, hall de la maison de communauté.
11h00 Vin d'honneur au village sur la place du champ de foire.
11h15 Réception des équipes, Place du champ de Foire - rue de la Perception.
11h30 Repas des officiels et de l'encadrement des équipes, salle Polyvalente Place du Champ de Foire.
11h30 Présentation des équipes et signatures sur le Podium FDJ.
11h57 Passage de la caravane -rue de Nantes - rue de la Perception - rue A.De St Exupery.
12h40 Tous les chauffeurs des véhicules et motos en position pour le départ.
12h50 Appel des coureurs, les maillots de Leader devront se présenter sur la 1ère ligne, sous l'arche du Conseil Régional.
12h55 Départ fictif groupé sur la place du champ de foire (distance neutralisée 2,8 kms)
13h00 Départ réel, sur D4 hauteur chemin La Brételière, Direction Quelaines.
13h57 Passage des coureurs -rue de Nantes - rue de la Perception - rue A.De St Exupery.

ARRIVEE A LAVAL - PLACE DE LA TREMOILLE - Rue Charles Landelle

15h49 1er Passage de la caravane place de La Trémoille - sur la ligne d'arrivée rue Charles Landelle.
15h55 Au retour sur la place de la Trémoille, la caravane stationnera à gauche sur l'esplanade du château neuf pour les voitures légères, et à droite rue Oelhert pour les véhicules lourds.
16h49 Les coureurs montent la Grande Rue et rentrent sur le circuit final rue Charles Landelle.
16h49 1er passage sur la ligne d'arrivée, les coureurs devront parcourir 3 tours de 4,2 kms.
16h55 2ème passage sur la ligne d'arrivée, rue Charles Landelle.
17h01 3ème passage sur la ligne d'arrivée, rue Charles Landelle.
17h07 L'arrivée sera jugée rue Charles Landelle, après la montée de la rue des Déportés, montée totale de 450 mètres.
Déviation Droite pour les motos et les voitures Renault, 150 m avant la ligne sur la place des Acacias, les véhicules avec points rouges, à droite après la ligne d'arrivée, place Hardy De Levaré.
Déviation des Directeurs sportifs - Gauche 150 m avant la ligne - rue du Pin Doré - rue des Chevaux - rue des Eperons - place de Hercé.
17h15 PROTOCOLE Podium Renault, Place de La Trémoille.
CONTROLE MEDICAL Camping Car à proximité de l'arrivée.
18h00 Vin d'honneur Place de La Trémoille, offert par la ville de LAVAL.

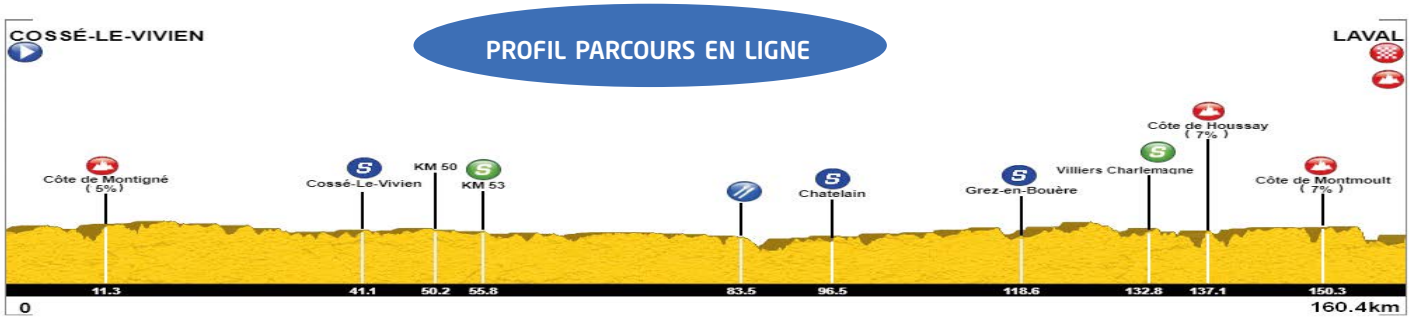

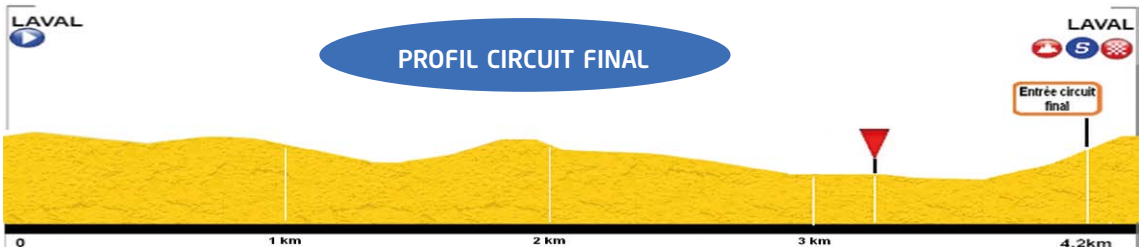

PLANS DÉPART ET ARRIVÉE

DÉPART - COSSÉ-LE-VIVIEN PLACE DU MARCHÉ

ARRIVÉE LAVAL
PLACE DE LA TRÉMOILLE
RUE CHARLES LANDELLE

HORAIRES 3ÈME ÉTAPE

Moyenne horaire : 42 kms/heure

3ème étape : COSSE-LE-VIVIEN / LAVAL = 173 kms

PERMANENCE : **9h00** SALLE DES ASSOCIATIONS PLACE DU CHAMP DE FOIRE
DÉPART OFFICIEUX : **12h55** PLACE DU CHAMP DE FOIRE DERRIÈRE LA MAIRIE
DÉPART RÉEL : **13h00** SUR D4, CHEMIN DE LA BRÉTELIÈRE

KILOMÉTRAGE			ITINÉRAIRE			HORAIRE	
KM	FAIT	A FAIRE	LIEU			COUREUR	CARAVANE
0	0	2,8	COSSE Le Vivien	Place du champ de foire - Gauche rue de la Perception -		12 h 55	10 h 55
0,5	0,5	2,3		Gauche rue Antoine St Exupèry - Grande rue - D771 -			
2,8	2,8	0		Droite rue Ambroise Paré - Tout droit D4 route de Quelaines			
	0	173	DEPART REEL	Sur D4 hauteur chemin La Brételière		13 h 00	11 h 00
1	1	172	D 4 / D 553	Gauche D553 Direction Astillé		13 h 01	11 h 01
2,2	3,2	169,8	D 553 / C	Gauche D553 Direction Astillé		13 h 05	11 h 05
0,9	4,1	168,9	ASTILLE	Tout Droit D553 rue de Brechonnière		13 h 06	11 h 06
0,1	4,2	168,8	ASTILLE	Tout Droit D553 rue de Brechonnière	RETRECISSEMENT	13 h 06	
0,8	5	168	D 553 / C 6	Droite C6 Direction Montigné le Brillant		13 h 07	11 h 07
4,5	9,5	163,5	C 4 / D 283	Gauche D283 Direction Montigné le Brillant		13 h 14	11 h 14
0,5	10	163	MONTIGNE Le Brillant	Gauche - gauche rue Joseph Peigner - rue des Lauriers	Pied côte	13 h 14	
0,5	10,5	162,5	MONTIGNE Le Brillant	Tout Droit rue des Silènes	RETRECISSEMENT	13 h 15	11 h 15
0,8	11,3	161,7	GRIMPEUR : 6-4-2-1	Côte de Montigné hauteur salle Athéna	M . G	13 h 16	11 h 16
0,6	11,9	161,1	MONTIGNE Le Brillant	Tout Droit D283	DANGER ILOTS 5%	13 h 17	11 h 17
0,2	12,1	160,9	D 283 / D 771 / D 545	Tout Droit D545 Direction Ahuillé	ROND POINT	13 h 17	
1	13,1	159,9	D 545 / C	Droite C ..... Chemin goudronné1500 m	ROUTE ETROITE	13 h 19	11 h 19
1,5	14,6	158,4	C / D 500	Gauche D500 Direction Ahuillé		13 h 21	11 h 21
1,5	16,1	156,9	AHUILLE	Droite D251 rue de Bretagne		13 h 23	11 h 23
1,7	17,8	155,2	D 251 / C	Gauche C La Jeuraizière	ROUTE ETROITE	13 h 25	11 h 25
1,2	19	154	C / D 545	Droite D545		13 h 27	11 h 27
1,1	20,1	152,9	D 545 / D 32	Gauche D32 Direction Montjean		13 h 29	11 h 29
3,3	23,4	149,6	La Maison Neuve	Tout Droit D32 Direction Montjean	ROND POINT	13 h 33	11 h 33
2,3	25,7	147,3	MONTJEAN	Tout Droit D32 rue de Bretagne	RETRECISSEMENT	13 h 37	11 h 37
0,3	26	147	MONTJEAN	Droite D120 rue des Lilas		13 h 37	
1,5	27,5	145,5	D 120 / C 113	Gauche C113 Direction Beaulieu s Ouudon		13 h 39	11 h 39
2,1	29,6	143,4	BEAULIEU sur Oudon	Gauche D142 rue de la Moisson Direction Méral		13 h 42	11 h 42
1,7	31,3	141,7	L' Hommeau	Tout Droit D142 Direction Méral		13 h 45	11 h 45
3,4	34,7	138,3	MERAL	Gauche D4 rue du M.Leclerc Direction Cossé le Vivien		13 h 50	11 h 50
0,1	34,8	138,2	MERAL	Tout Droit Direction Cossé le Vivien	RETRECISSEMENT	13 h 50	
0,2	35	138	MERAL	Tout Droit Direction Cossé le Vivien	DANGER ILOTS	13 h 50	
5,2	40,2	132,8	COSSE LE Vivien	Droite D771 rue de Nantes		13 h 57	11 h 57
0,2	40,4	132,6	COSSE LE Vivien	Gauche D126 rue de la Perception		13 h 58	11 h 58
0,2	40,6	132,4	COSSE LE Vivien	Gauche D120 rue Antoine De St Exupéry		13 h 58	
0,1	40,7	132,3	COSSE LE Vivien	Droite D126 rue de la Frénouse Direction Cosmes		13 h 58	
0,4	41,1	131,9	Sprint Point Chaud	Rue de la Frénouse SUR D126 hauteur rue des Chesnaies	P C	13 h 59	11 h 59
1,3	42,4	130,6	Musée Robert Tatin	Tout Droit D126		14 h 01	Repas
1,5	43,9	129,1	COSMES	Tout Droit D126 rue Principale	RETRECISSEMENT	14 h 03	Caravane
0,1	44	129	COSMES	Gauche D553 Direction Astillé		14 h 03	13 h 03
0,1	44,1	128,9	COSMES	Droite D599 Direction Quelaines St Gault		14 h 03	
4,9	49	124	D 599 / D 4	Droite D4 Direction Quelaines St Gault		14 h 10	13 h 10
1,2	50,2	122,8	KILOMETRE 50	Tout Droit D4 Direction Quelaines hauteur Monument	Km 50	14 h 12	13 h 12
0,4	50,6	122,4	QUELAINES Saint Gault	Tout Droit D4	DANGER ILOTS	14 h 12	
0,5	51,1	121,9	QUELAINES Saint Gault	Droite D1 rue du Gal Foucher Direction Peuton		14 h 13	13 h 13
0,1	51,2	121,8	QUELAINES Saint Gault	Tout Droit D10 rue de la Mairie Direction Peuton		14 h 13	
4,4	55,6	117,4	PEUTON	Droite D128 route de Simplé		14 h 19	13 h 19
0,2	55,8	117,2	KM 53 Sprint BONIF	sur D128 route de Simplé ht intersection	BONIFICATIONS : 3"- 2"- 1"	14 h 20	13 h 20
2	57,8	115,2	SIMPLE	GaucheD126 Direction Marigné Peuton		14 h 23	13 h 23
0,1	57,9	115,1	SIMPLE	Gauche D126 rue Bonne Rencontre Direction Marigné Peuton		14 h 23	
3,1	61	112	D 126 / D 10	Droite D10 Direction Marigné Peuton		14 h 27	13 h 27
0,6	61,6	111,4	MARIGNE Peuton	Tout Droit D10 rue de l'europe Direction Laigné		14 h 28	13 h 28
3	64,6	105,2	LAIGNE	Gauche D22 rue du Maine		14 h 32	13 h 32
0,1	64,7	108,3	LAIGNE	Droite D10 rue D'Anjou		14 h 32	
0,2	64,9	108,1	LAIGNE	Gauche D588 Direction Chemazé		14 h 33	13 h 33
3,6	68,5	104,5	D 588 / D 114	Gauche Droite D588 Direction Chemazé		14 h 38	13 h 38
2,2	70,7	102,3	D 588 / D 274	Tout Droit D274 Direction Chemazé		14 h 41	13 h 41
0,8	71,5	101,5	CHEMAZE	Gauche D274 rue de la Poste	ROND POINT	14 h 42	13 h 42
0,3	71,8	101,2	CHEMAZE	Droite rue du Bon Accueil - rue de Bel Air		14 h 43	13 h 43
0,6	72,4	100,6	CHEMAZE	Droite rue des Vignes - Droite rue d'Anjou		14 h 43	
0,2	72,6	100,4	CHEMAZE	Gauche - Gauche rue Louis Pierre Prod'homme		14 h 44	13 h 44
0,3	72,9	100,1	CHEMAZE	Droite D588 rue de Molières Direction Molières		14 h 44	
0,5	73,4	99,6	CHEMAZE	D588 / D20 Tout Droit D558 Direction Molières		14 h 45	13 h 45
3,4	76,8	96,2	MOLIERES	Gauche C6 Route de St Fort		14 h 50	13 h 50
0,1	76,9	96,1	MOLIERES	Droite C9 - C2 Direction Mesnil	ROUTE ETROITE	14 h 50	
3	79,9	93,1	C / N 162	Tout Droit D611 Direction Mesnil	DANGER N162	14 h 54	13 h 54
0,2	80,1	92,9	D 611 / C	Droite V Direction Daon Chemin goudronné1400 m		14 h 54	
1,3	81,4	91,6	C / D 267	Droite D267 Direction Daon		14 h 56	13 h 56
1,7	83,1	89,9	D 267 / D 213	Gauche D213 Direction Daon		14 h 59	13 h 59
0,4	83,5	89,5	DEBUT ZONE RAVITO	Tout Droit Sur D213 hauteur La Fénolière		14 h 59	
0,8	84,3	88,7	FIN ZONE RAVITO	Tout Droit Sur D213 hauteur du Calvaire		15 h 00	14 h 00
1,9	86,2	86,8	DAON	Tout Droit rue du Pont		15 h 03	14 h 03
0,3	86,5	86,5	DAON	Gauche C4 rue des martyrs de Formusson	ROUTE ETROITE	15 h 04	14 h 04
3	89,5	83,5	C 4 / C 203	Droite C4 route de Formusson Direction Coudray		15 h 08	14 h 08
2,1	91,6	69,3	COUDRAY	Droite D148 rue Principale		15 h 11	14 h 11

HORAIRES 3ÈME ÉTAPE

0,2	91,8	81,2	COUDRAY	Gauche D595 rue de Chatelain			15 h 11	
0,2	92	81	COUDRAY	Tout Droit D595 Direction Chatelain	RETRECISSEMENT		15 h 11	
3,7	95,7	77,3	CHATELAIN	Droite D105			15 h 17	14 h 17
0,6	96,3	76,7	CHATELAIN	Droite D589 rue du Prieuré			15 h 18	14 h 18
0,2	96,5	76,5	Sprint Point Chaud	Chatelain rue du Prieuré Hauteur n° 11		P C	15 h 18	
0,1	96,6	76,4	CHATELAIN	Gauche D589 Direction Argenton Notre Dame			15 h 18	
2,8	99,4	73,6	ARGENTON Notre Dame	Tout Droit D589	RETRECISSEMENT		15 h 22	14 h 22
0,2	99,6	73,4	ARGENTON Notre Dame	Gauche D148 Direction St Michel de Feins			15 h 22	
1,5	101,1	71,9	Saint MICHEL de Feins	Gauche D213 rue du Maine Direction Bierné			15 h 24	14 h 24
4	105,1	67,9	BIERNE	Gauche D15 rue des trois Moulins			15 h 30	14 h 30
0,3	105,4	67,6	BIERNE	Droite rue Des Brétignolles			15 h 31	14 h 31
0,2	105,6	67,4	BIERNE	Droite rue du Maine			15 h 31	
0,2	105,8	67,2	BIERNE	Gauche D213 rue du Maine Direction Bouère			15 h 31	
5,7	111,5	61,5	Le Haras du Frêsne	Droite C	ROUTE ETROITE		15 h 39	14 h 39
1,3	112,8	60,2	C / C	Gauche C	ROUTE ETROITE		15 h 41	14 h 41
1,2	114	59	C / C	Gauche D593 Direction Bouère			15 h 43	14 h 43
0,9	114,9	58,1	BOUERE	Gauche D14 rue du docteur Jardin			15 h 44	14 h 44
0,1	115	58	BOUERE	Gauche D14 rue du docteur Jardin			15 h 44	
0,3	115,3	57,7	BOUERE	Droite D14 rue Georges Brassens			15 h 45	14 h 45
0,2	115,5	57,5	BOUERE	Tout Droit D14 rue de la Gare			15 h 45	
0,4	115,9	57,1	BOUERE	Tout Droit D14 rue de la Gare		P - N	15 h 46	14 h 46
0,4	116,3	56,7	BOUERE	Le Poteau Gauche D28 Direction Grez en Bouère			15 h 46	
1,8	118,1	54,9	GREZ en BOUERE	Tout Droit D28 route de Sablé		P - N	15 h 49	14 h 49
0,5	118,6	54,4	Sprint Point Chaud	rue de la Libération hauteur n° 43		P C	15 h 49	
0,2	118,8	54,2	GREZ en BOUERE	Droite D14 Direction Meslay du Maine			15 h 50	14 h 50
0,3	119,1	53,9	GREZ en BOUERE	Tout Droit D14 Direction Meslay du Maine	RETRECISSEMENT		15 h 50	
0,2	119,3	53,7	GREZ en BOUERE	Gauche D109 route de Ruillé			15 h 50	
1,5	120,8	52,2	D 109	Tout Droit D109 Direction Ruillé Froid Fonds		P - N	15 h 53	14 h 53
7,5	128,3	44,7	RUILLE Froid Fonds	Tout Droit D109 rue du Calvaire	RETRECISSEMENT		16 h 04	15 h 04
0,4	128,7	44,3	RUILLE Froid Fonds	Tout Droit D109 Direction Villiers Charlemagne			16 h 04	15 h 04
3,5	132,2	40,8	VILLIERS Charlemagne	Gauche D20 rue St Martin Direction Houssay			16 h 09	15 h 09
0,6	132,8	40,2	Sprint BONIF	sur D20 hauteur rue des sports	BONIFICATIONS : 3"- 2"- 1"		16 h 10	15 h 10
0,7	133,5	39,5	D 20 / D 4	Droite D4 Direction Houssay	ROND POINT		16 h 11	15 h 11
2,5	136	37	D 4	Tout Droit D4 Direction Houssay		Pied côte	16 h 15	15 h 15
0,3	136,3	36,7	HOUSSAY	Tout Droit D4	DANGER ILOTS		16 h 15	
0,8	137,1	35,9	GRIMPEUR : 6-4-2-1	Côte de Houssay sur D4 hauteur du cimetière		M . G	16 h 16	15 h 16
0,1	137,2	35,8	HOUSSAY	Droite D112 Direction Origné		7%	16 h 17	15 h 17
0,1	137,3	35,7	HOUSSAY	Tout Droit D112 Direction Origné	RETRECISSEMENT		16 h 17	
1,8	139,1	33,9	D 112	Descente et Virage Gauche	DANGER VIRAGE		16 h 19	15 h 19
1,7	140,8	32,2	D 112 / C	Droite C ..... Chemin goudronné 500 m	ROUTE ETROITE		16 h 22	15 h 22
0,5	141,3	31,7	C / C	Gauche C ..... Chemin goudronné 1000 m	ROUTE ETROITE		16 h 22	
1	142,3	30,7	ORIGNE	Droite chemin des Roses ..... chemin gravillonné 200 m			16 h 23	15 h 23
0,2	142,5	30,5	ORIGNE	Gauche chemin de La Benatre			16 h 24	15 h 24
0,1	142,6	30,4	ORIGNE	Tout Droit rue D'Anjou			16 h 24	
0,4	143	30	ORIGNE	Tout Droit D613 route de Quelaines			16 h 24	
1,2	144,2	28,8	D 613 / D 215	Droite D215 Direction Nuillé sur Vicoin			16 h 26	15 h 26
4,6	148,8	24,2	NUILLE sur Vicoin	Gauche rue de La Gabarre			16 h 33	15 h 33
0,1	148,9	24,1	NUILLE sur Vicoin	Droite D1 Direction l'Huisserie			16 h 33	
0,1	149	24	NUILLE sur Vicoin	Tout Droit D1 Direction l'Huisserie		Pied côte	16 h 33	
1,3	150,3	22,7	GRIMPEUR : 6-4-2-1	Côte de Montmoult sur D1 hauteur du Calvaire		M . G	16 h 35	15 h 35
2	152,3	20,7	D 1 / D 910	Tout Droit D1 Direction l'Huisserie	ROND POINT	7%	16 h 38	15 h 38
0,9	153,2	19,8	L' HUISSERIE	Tout Droit D1 rue d'Anjou			16 h 39	15 h 39
0,3	153,5	19,5	L' HUISSERIE	Droite rue de Laval - Gauche rue de Beausoleil			16 h 39	
0,3	153,8	19,2	L' HUISSERIE	Tout Droit rue de Beausoleil	DANGER ILOTS		16 h 40	15 h 40
0,6	154,4	18,6	L' HUISSERIE	Droite Chemin de la Lande - domaine de Ste Croix			16 h 41	15 h 41
0,6	155	18	Ste Croix	Droite chemin de Ste Croix			16 h 41	
0,3	155,3	17,7	Ste Croix	Gauche D1 Direction Laval	DANGER ILOTS		16 h 42	15 h 42
2,7	158	15	LAVAL	Tout Droit D1rue du Bas des Bois	ROND POINT		16 h 46	15 h 46
0,8	158,8	14,2	LAVAL	Tout Droit Rocade Avesnières	DANGER ROCADE		16 h 47	15 h 47
0,8	159,6	13,4	LAVAL	Tout Droit Quai Albert Goupil	DANGER ILOTS		16 h 48	15 h 48
0,3	159,9	13,1	LAVAL	Gauche Grande Rue - rue pavée	RUE ETROITE	Pied côte	16 h 48	
0,2	160,1	12,9	LAVAL	Droite rue du Pin Doré	RUE ETROITE		16 h 49	15 h 49
0,1	160,2	12,8	LAVAL	Gauche rue Charles Landelle	ENTREE DU CIRCUIT		16 h 49	
0,2	160,4	12,6	GRIMPEUR : 6-4-2-1	1 er passage sur la ligne d'arrivée	10 à 15 %	M . G	16 h 49	15 h 49
0	160,4	12,6	LAVAL	Gauche rue de l'Ancien Evéché - Droite rue Vaufleury -		9%	16 h 49	
0,6	161	12	LAVAL	Droite rue de Nantes - Droite Gauche rue St Martin -			16 h 50	15 h 50
0,8	161,8	11,2	LAVAL	Gauche rue de Beauvais	DANGER VIRAGE		16 h 51	15 h 51
0,4	162,2	10,8	LAVAL	Droite rue Haute Follis - Droite rue Bernard Lepecq -			16 h 52	15 h 52
1,4	163,6	9,4	LAVAL	Gauche rue du Général De Gaulle - place du 11 Novembre -			16 h 54	15 h 54
0,5	164,1	8,9	LAVAL	Droite rue de Strasbourg - Droite place du 11 Novembre -			16 h 54	
0,5	164,6	8,4	LAVAL	Gauche rue des Déportés - Place de la Trémoille -			16 h 55	15 h 55
	164,6	8,4	Sprint Point Chaud	2 éme passage sur la ligne d'arrivée			16 h 55	
4,2	168,8	4,2	LAVAL	3 éme passage sur la ligne d'arrivée			17 h 01	
4,2	173	0	ARRIVEE	4ème Passage sur la ligne d'Arrivée	BONIFICATIONS : 10"- 6"- 4"		17 h 07	

DEVIATION de la Caravane : après un passage sur la ligne d'arrivée, suivre le circuit final jusqu'à la place de la Trémoille 200 m avant la ligne Gauche place de la Trémoille esplanade du château neuf et Droite Parking rue Oelhert véhicules lourds.
DEVIATION : Motos, voitures Renault : 200 m avant la ligne Droite Parking des accacias. DEVIATION Directeurs Sportifs : 120 mètres avant la ligne d'arrivée Gauche - rue du Pin Doré - rue des Chevaux - rue des Eperons - Place de Hercé.

PARCOURS 3ÈME ÉTAPE

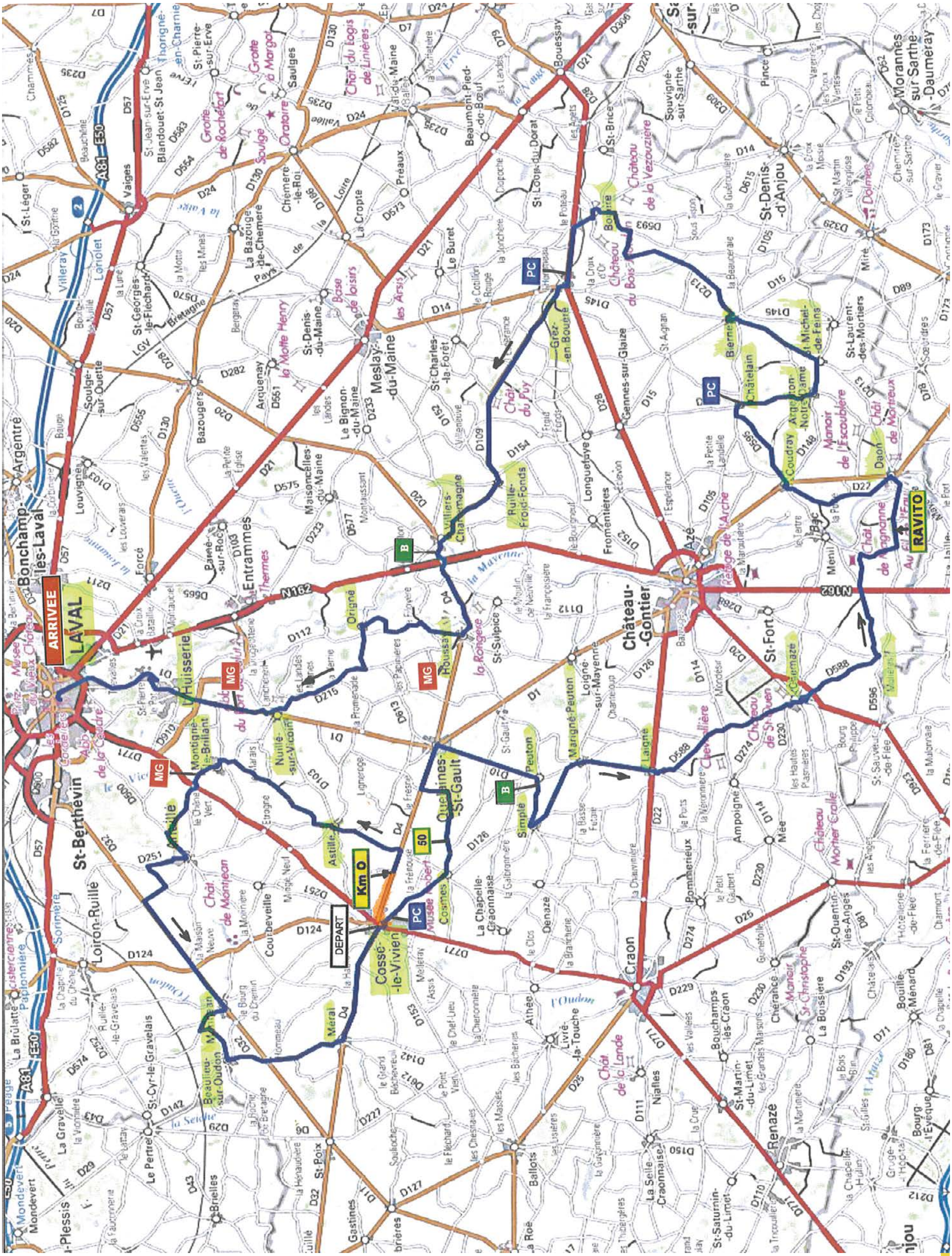

CIRCUIT FINAL LAVAL

> Conseil / Stratégie
> Création graphique
> Rédaction
> Site Internet
> Photo / Vidéo
> Événementiel

#COLLECTIVITÉS
#PME#ARTISANS
#GRANDS COMPTES

Besoin de
communiquer ?

portobello
COMMUNICATION DES MARQUES & DES ENTREPRISES

Boostez votre activité

Parc Tertiaire Cérès - Bâtiment O
21, rue Ferdinand Buisson - 53810 CHANGÉ
Tél. : 02 43 69 36 80
contact@portobello.fr
(Rond-point Décathlon)
www.portobello.fr

LES ÉQUIPES DES BOUCLES DE LA MAYENNE 2019

ÉQUIPES FRANÇAISES

AG2R LA MONDIALE : *DIV.1*

GROUPAMA FDJ : *DIV.1*

DIRECT ENERGIE : *DIV.2*

COFIDIS SOLUTIONS CRÉDITS :*DIV2*

TEAM ARKEA SAMSIC : *DIV2*

VITAL CONCEPT B&B HOTELS : *DIV.2*

DELKO MARSEILLE PROVENCE : *DIV.2*

ST MICHEL - AUBER 93 : *DIV.3*

NATURA4EVER ROUBAIX LILLE MÉTROPOLE : *DIV.3*

ÉQUIPES ÉTRANGÈRES

CAJA RURAL SEGUROS RGA : *DIV.2*

EUSKADI BASQUE COUNTRY - MURIAS : *DIV.2*

BURGOS - BH : *DIV.2*

SPORT VLAANDEREN - BALOISE : *DIV.2*

GAZPROM RUSVELO : *DIV.2*

MANZANA - POSTOBON - TEAM : *DIV.2*

ANDRONI GIOCATTOLI - SIDERMEC : *DIV.2*

MARLUX - BINGOAL : *DIV.3*

DEVELOPEMENT TEAM SUNWEB : *DIV.3*

EVOPRO RACING : *DIV.3*

IAM EXELSIOR : *DIV.3*

SWISS RACING ACADEMY : *DIV.3*

RENAULT - VOITURES OFFICIELLES

N° et Position	NOM Prénom	VEHICULE MARQUE	MODELE		FONCTION	PASSAGERS	Tel : Portable
	ECHELON COURSE						
1	Eugène SONNET	RENAULT	Gyrophares Rouges		OUVERTURE DE BULLE	Raymond GAUTIER	07 81 36 02 94
2	*L'ECHAPPEE*	FIAT ULYSSE			Voiture INFO speaker	Hervé MANGEAS	06 30 59 63 04
3	Daniel GENDRON	RENAULT			Speaker Arrivée	Daniel MANGEAS	06 07 73 21 61
4	Mandy BEASSE	RENAULT			4 MISS RAVITO	4 MISS ARRIVEE	06 70 45 45 22
5	Bruno LEMEUR	RENAULT		1	INVITES	Invités Neutres n° 1	06 29 88 70 99
6	Michel TARLEVE	RENAULT		2	INVITES	Invités Neutres n° 2	06 79 40 17 24
7	Philippe DALIBARD	RENAULT		3	INVITES	Invités Neutres n° 3	06 78 69 87 03
8	Jean Michel DEBROISE	RENAULT		4	INVITES	ACTUAL	06 12 88 64 53
9	Joaquim CHAUSSEE	RENAULT		5	INVITES	CREDIT MUTUEL	06 79 35 18 65
10	Thierry DENIAU	RENAULT		6	INVITES	C. DEPARTEMENTAL	06 08 85 59 12
11	Sylvain DURAND	RENAULT		7	INVITES	V & B	06 32 45 39 76
12	Patrick OMASSON	RENAULT		8	INVITES	PIGEON-Carrières de CHAFFENAY	06 74 94 92 17
13	Patrick ROCHER	RENAULT		9	INVITES	TERRENA	06 87 76 52 65
14	Wilfried MARSIL	RENAULT		10	INVITES	FRETIGNE	06 01 97 29 35
15	Sébastien DURET	RENAULT		11	INVITES	CARGOMATC	06 81 61 50 71
16	Jérome GARNIER	RENAULT		12	INVITES	HYGIENE PLUS	06 88 17 26 71
17	Tanguy PRODHOMME	RENAULT		13	INVITES	RECYCLAMAT	06 23 30 60 57
18	Vincent SABLE	RENAULT		14	INVITES	COUE - CHARLOT	06 17 72 39 99
19	Eugène PLET	RENAULT		15	INVITES	COM 53	06 78 69 87 03
20	Régis LEGOURIEREC	RENAULT		16	INVITES	PAUMARD	06 62 53 47 36
21	Mickael HACQUES	RENAULT		17	INVITES	Relais d'Alsace - FCPL Changé	06 50 14 71 07
22	Guillaume BENOIST	RENAULT		18	INVITES	LACTALIS	06 61 19 89 08
23	Hervé BOURDON	RENAULT		19	INVITES	DIGNE D'UN DON	06 62 31 79 58
24	Stéphane LEGROS	RENAULT		20	INVITES	L A T P	06 13 75 33 65
25	Frédéric PAJOT	RENAULT		21	INVITES	TOUILLER- Christophe MOREAU	06 74 78 76 03
26	Alain DENIEUL	RENAULT			MEDIA PRESSE	INTERNET PRESSE	06 95 27 51 83
27	Bertrand PRODHOMME	RENAULT			RESEAUX SOCIAUX	M. LEBIGOT	06 74 39 67 47
28	Bernard GARNIER	RENAULT			DIR.ORGANISATION	J.LERIGET	06 99 13 86 70
29	Pierrick GUESNE	RENAULT			DIR.ORGANISATION	Crédit Mutuel-Jacky DURAND	06 26 31 06 02
30	*L'ECHAPPEE*	FIAT			DEPANNAGE NEUTRE n°1		
31	*L'ECHAPPEE*	FIAT			DEPANNAGE NEUTRE n°2		
32	Cédric GARNIER	RENAULT			DIRECTION de COURSE	Guy LERIGET	06 64 87 01 45
33	J.Michel CHARDRON	RENAULT			CHRONOMETRE	Lionel CARADEC	06 10 25 75 17
34	Michel ROULAND	RENAULT			JUGE à L'ARRIVEE	Morgane GARNIER	06 12 57 26 36
35	Gérard COUGE	RENAULT			ARBITRE 1	Didier SIMON	06 11 90 70 09
36	Michel LECOULS	RENAULT			PRESIDENT du JURY	Claudio SICLARI	06 29 32 60 86
37	René LELIEVRE	RENAULT			MEDECIN	J.Noel BANCHEREAU	06 67 43 85 87
38	René HACQUES	RENAULT			ARBITRE 2	Sven CALUS	07 68 38 44 31
39	*L'ECHAPPEE*	FIAT			DEPANNAGE NEUTRE n°3		
40	ANBULANCE	AMBULANCE			AMBULANCE	BELLANGER	06 12 13 16 42
41	ANBULANCE	AMBULANCE			AMBULANCE	BELLANGER	06 12 13 16 42
42	Joseph BANOR	BUS	VEOLIA		VOITURE BALAI	Monique MORLIER	06 86 90 18 93
43	*L'EQUIPE*	RENAULT			PRESSE *L'EQUIPE TV*		
44	Michel TEMPLIER	RENAULT			DEPANNAGE VOITURES	Michel MARIA	06 87 01 83 01
45	Annick BASTHISTE	RENAULT			FERMETURE DE BULLE	Viviane GENDRON	06 85 29 15 75
	CARAVANE PUBLICITAIRE						
51	Patrice GILLES	CREDIT MUTUEL	SONO		Ouverture Caravane Gyrophares Rouges - Françoise		06 22 94 97 32
52	Gérard BESNIER	RENAULT			DIRECTION CARAVANE	Michel FOUCHER	06 81 07 54 53
53	Michel BEAUJEAN	RENAULT			ANIMATION CARAVANE	Loïc DROUARD	06 80 24 23 36
54		FOURGON	FRIGO		RAVITAILLEMENT	Rillettes Gorronnaises	
55		FOURGON	HYPER U		ASSISTANCE CARAVANE	Alain BERSON	
56	Brigitte GILLES	RENAULT			FIN de CARAVANE Gyrophares Verts		06 60 29 49 53

CONTACT - BOUCLES DE LA MAYENNE

MATERIEL							
61	Michel DAUVERNE	RENAULT			Sécurité PARCOURS	Sécurité SIGNALEURS	07 67 40 74 61
62	Florence DAUVERNE	RENAULT			Sécurité SIGNALEURS Prologue et arrivée Laval		06 29 37 03 25
63	Dominique BOUHOUR	KADJAR	Des Boucles		Sécurité circuit final - Parkings - Site Arrivée		06 16 25 84 80
64	Freddy RIPAULT	CREDIT MUTUEL	3 Personnes		Fléchage - Parkings et PPO - Site Arrivée		06 45 70 35 38
65	Michel PLANCHAIS	RENAULT	MASTER 22 m3		Panneaux AKILUX Ligne d'Arrivée		06 07 15 23 64
66	Vincent GENDRON	RENAULT	MASTER L2 H2		Panneaux Signalisation	5 Derniers Kms	06 45 29 73 02
67	Gilbert DALIBARD	RENAULT	TRAFIC mini bus		Fléchage - Parkings et PPO - Site Départ		06 32 27 83 09
68	Patrick LEBLANC	RENAULT	TRAFIC mini bus		Réception Parking Site Départ		06 02 28 17 30
69	Francis ARCANGER	RENAULT			Fléchage et Défléchage parcours		06 86 03 31 76
70	Jérome POINTEAU	RENAULT			Fléchage et Défléchage parcours		06 40 73 65 02
71	Jean COQUET	RENAULT	MASTER L3 H3		Pose Panneaux Signalisation des parcours		06 81 76 47 97
72	Michel PIAU	RENAULT	MASTER L3 H3		Pose Panneaux Signalisation des parcours		06 09 54 77 42
73	Marcel PRODHOMME	SUPER U Craon	5 Personnes		Matériel Sono Podium	André PINEAU	06 08 53 85 54
74	Thierry DELLIERE	MASTER	FRETIGNE		Matériel Sono Podium	André PINEAU	06 73 78 43 61
75	Anita MORIN	RENAULT	KANGOO 3 places		Point ACCUEIL		06.06.64.43.61
76	Arlette COUTARD	RENAULT			Point CAFE		06 81 60 71 28
77	Emile TOURNOUR	MASTER TOUILLER	2 Personnes		Photocopieur		06 70 02 41 65
78	Marc GROUARD	CAMPING - CAR	RAPIDO		CONTRÔLE MEDICAL		06 24 51 12 29
79	Fabrice PIERROT	CAMION PORTIQUE ARRIVEE			CAMION PORTIQUE ARRIVEE - CABINE CONSULTANTS		06 34 11 08 43
80	Fabrice PIERROT	CAMION			FLOCAGE DES MAILLOTS Pour le Protocole		06 34 11 08 43
81	Cedric FONTENEAU	CAMION			PHOTO FINISH		06 62 3206 12
82	Franck ANJUERE	PODIUM P.O.C.C			PODIUM TECHNIQUE ARRIVEE		06 80 10 59 64
83	Jacques LETOURNEUR	PODIUM RENAULT			PODIUM PROTOCOLE ARRIVEE		06 87 75 62 38
84	Hervé PRODHOMME	PODIUM PIGEON			PODIUM RECEPTION V.I.P ARRIVEE		06 14 97 43 59
85	Daniel PILORGE	COM . 53			CAMION PETITE NACELLE		06 73 78 43 61
86	Eric ROBIN	PODIUM F D J			PODIUM PRESENTATION Des Equipes sur les Départs		06 25 73 57 60
87	Michel HOUSSET	RAPIDO	CAMPING CAR		CONSULTANTS France BLEU		
88		RENAULT			*TV L'EQUIPE*		
89		RENAULT			*TV L'EQUIPE*		
90		RENAULT			*TV L'EQUIPE*		
91	Jean Paul OGER	RENAULT			RELATIONS *TV L'EQUIPE*		06 84 40 06 09
92							

CONTACTS - BOUCLES DE LA MAYENNE

	PRESIDENT des Boucles de la Mayenne	Pierrick GUESNÉ	TEL	06.26.31.06.02
	VICE PRESIDENTE des Boucles de la Mayenne	Jocelyne LERIGET	TEL	06.99.13.86.70
	RECEPTION VOITURES INVITES	Anita MORIN	TEL	06.06.64.43.61
	DIRECTION TECHNIQUE	Guy LERIGET	TEL	06.64.87.01.45
	RELATION MEDIAS	Pierrick GUESNÉ	TEL	06.26.31.06.02
	RELATION PARTENAIRES	Pierrick GUESNÉ	TEL	06.26.31.06.02
	RESPONSABLE SECURITE ROUTIERE et Signaleurs	Michel DAUVERNE	TEL	06.25.70.29.96
	SECURITE SIGNALEURS	Jean Luc MINETTE	TEL	06.64.70.80.64
	PERMANENCES DEPARTS ET ARRIVEES	Patricia RICHARD	TEL	06.75.04.16.99
	CLASSEMENTS / SECRETARIAT	Patricia RICHARD	TEL	06.75.04.16.99
	RESP. VOITURES RENAULT ORGANISATION	Gérard COUGE	TEL	06.11.90.70.09
	RESP.SECURITE MOTARDS	Alain BRAULT	TEL	06.22.74.67.04
	RESP. MONTAGE LIGNE D'ARRIVEE	Michel PLANCHAIS	TEL	06.07.15.23.64
	RESP. SONORISATION et RADIO	André PINEAU	TEL	06.86.77.53.28
	RESP.TELEVISION - Gd ECRAN et RADIO	Jean-Paul OGER	TEL	06.84.40.06.09
	RESPONSABLE CARAVANE	Michel FOUCHER	TEL	06.85.04.28.17
	MEDECIN	Jean-Noel BANCHEREAU	TEL	06.67.43.85.87
	AMBULANCES	Ambulances BELLANGER	TEL	06.12.13.16.38
	HOPITAL LAVAL		TEL	02.43.66.50.00
	HOPITAL CHÂTEAU-GONTIER		TEL	02.43.09.33.33
	HOPITAL MAYENNE		TEL	02.43.08.73.00

MOTARDS - SERVICE SÉCURITÉ

N°	Noms des Motards	Fonction	Passager	Présence			
				Jeudi	Vend	Sam	Dim
	Motards Echelon Caravane - Sécurité (6)						
1	Philippe POSSON	Moto SECURITE Caravane			1	1	1
2	Roland MOULLIERE	Moto SECURITE Caravane			1	1	1
3	Phillippe GENOUEL	Moto SECURITE Caravane			1	1	1
4	Phillippe LEMERCIER	Moto SECURITE Caravane			1	1	1
5	Marcel THOMAS	Moto SECURITE Caravane			1	1	1
6	Eric PINEAU	Moto SECURITE Caravane			1	1	1
	Motards Echelon Course - Organisation – Arbitres (8)						
7	Alain RAMIR	Arbitre Moto 1		1	1	1	1
8	Sylvain NICOLAS	Arbitre Moto 2			1	1	1
9	Pascal GARNIER	Moto - Juge à l'arrivée			1	1	1
10	Henri LANOE	Arbitre - Régulateur	Daniel PLANCHENAULT		1	1	1
11	Damien DUCHENE	Arbitre - Régulateur			1	1	1
12	Gérard LECORRE	Moto - Informations 1			1	1	1
13	Anthony MOLLE	Moto - Informations 2			1	1	1
14	Thierry LEROI	Moto - Ardoisier	Philippe MORIN	1	1	1	1
	Motards Echelon Course – Médias (3)						
15	Sylvain PRODHOMME	Speaker moto	Nicolas LEBRETON			1	1
16	Vincent PIPARD	Speaker moto	Nicolas LEBRETON	1	1		
17	Roger PINEAU	Déplacements Caméraman	Equipe TV	R	1	1	1
18	Stéphane MARC MARTIN	Photographe CG53	Dominique VERNIER	1	1	1	1
19		*EQUIPE* TV					
20		*EQUIPE* TV					
21		*EQUIPE* TV					
22		*EQUIPE* TV					
	Motards Echelon Course – Sécurité (16)						
23	Alain BRAULT	Responsable Motards	06.22.74.67.04	1	1	1	1
24	Joel MASSON	Moto SECURITE		1	1	1	1
25	Thierry MANCEAU	Moto SECURITE			1	1	1
26	Romain BASTIEN	Moto SECURITE				1	1
27	Thierry HOUDMON	Moto SECURITE		1	1	1	1
28	Eric LESAGE	Moto SECURITE		1	1	1	1
29	Christophe BARROCHE	Moto SECURITE		1	1	1	1
30	Patrick VALLEE (37)	Moto SECURITE	Jean - Marc ROBIEU	1	1	1	1
31	Philippe TERRIER	Moto SECURITE	Hélène BECHE	1	1	1	1
32	Hervé BOUVIER	Moto SECURITE		1	1	1	1
33	Gérard LAMIRE	Moto SECURITE		1	1	1	1
34	Denis BIGNON	Moto SECURITE	Marie France LOUIS	1	1	1	1
35	Michel LECLERC	Moto SECURITE			1	1	1
36	Joseph BIGNON	Moto SECURITE			1	1	1
37	Joël LIGER	Moto SECURITE			1	1	1
38	Jean Yves FORMAN	Moto SECURITE			1	1	1
		Moto SECURITE					
				14	32	33	33

HÉBERGEMENT DES ÉQUIPES

Hôtel IBIS 91 bld Buffon à LAVAL TEL : 02 43 53 81 82 ARKEA SAMSIC (France) TOTAL DIRECT ENERGIE (France) SUNWEB Développement (Belgique)	Repas à l'Hôtel restaurant
La MARJOLAINE à Moulay : 02 43 00 48 42 CAJA RURAL (Espagne) COFIDIS (France)	Repas à l'Hôtel restaurant
Le GRAND HÔTEL à Mayenne : 02 43 00 96 00 GROUPAMA FDJ (France)	Repas à l'Hôtel restaurant
RELAIS du GUE DE SELLE 53600 Mézangers 02 43 91 20 00 AG2 R la Mondiale (France)	Repas à l'Hôtel restaurant
CAMPANILE Route de Fougères à LAVAL : 02 43 69 04 00 EUSKADI MURIAS (Espagne) BURGOS BH (Espagne) DELKO MARSEILLE 13 (France)	Repas à l'Hôtel restaurant
BESTHOTEL Route de St Baudelle à Mayenne : 02 43 00 71 71 IAM Exelcior (Suisse) SPORT VLAANDEREN (Belgique)	Repas à l'Hôtel restaurant
KYRIAD Bld Trappistines Laval tél 02 43 02 88 88 GAZPROM RUSVELO (Russie) ANDRONI GIOCATELLI (Italie) MANZANA POSTOBON (Colombie)	Repas à l'Hôtel restaurant
Hôtel B&B Parc Technopolis Changé TEL : 08 92 78 80 49 VITAL CONCEPT HOTEL B&B (France) MARLUX BINGOAL (Belgique)	Déjeuners et dîners Courtepaille
Hôtel IBIS BUDGET Route du Mans Bonchamp : 08 92 70 20 38 ROUBAIX LILLE Métropole (France) SWISS Racing Academy (Suisse) St MICHEL AUBER 93 (France)	Repas Mercredi soir, Jeudi midi et soir, vendredi et samedi soirs au Bonchampois (ô Félix)
Hôtel Première Classe : Bld Duguesclin 02 43 98 27 74 Team EVO Pro Racing (Irlande)	Repas La Malle 319 rue de Bretagne sauf samedi soir : Kyriad bld des Trappistines

BUFFET ENCADREMENT SUR LE LIEU DE DÉPART

ARBITRES : Hôtel Restaurant la Malle, 319, rue de Bretagne à LAVAL
Daniel et Hervé MANGEAS, Fabrice PIERROT, Freddy (Direct Vélo) + Grand Écran (Régis Reveillé) : Marin'Hôtel Laval
Cédric FONTENEAU : Hôtel B&B
Gérard Le CORRE, Anthony, L'ECHAPPEE : Première classe boulevard Bertrand du Guesclin à Laval
l'Équipe TV contacter Jocelyne au 06.99.13.86.70

LES IDÉES
DU NOUVEAU
NOUVEAU MONDE
> Conseil / Stratégie
> Création graphique
> Rédaction
> Site Internet
> Photo / Vidéo
> Événementiel
Boostez votre activité
Technicité, Conseil et Réactivité
COLLECTIVITÉS#PME
ARTISANS#GRANDS COMPTES
Besoin de
communiquer ?
portobello
www.portobello.fr
portobello
COMMUNICATION DES MARQUES & DES ENTREPRISES
Parc Cérès - Bât. O
21, rue Ferdinand Buisson - 53810 CHANGÉ
Tél. : 02 43 69 36 80
contact@portobello.fr